

UNIVERSITE PARIS X NANTERRE

U.F.R. S.S.A.

Unité de Formation et de Recherche  
Sciences Sociales et Administration



**MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION ETHNOLOGIE, PREHISTOIRE**

**2007/2008**

**Brochure gratuite**

**U.P.X. Nanterre - Bâtiment D**  
200 avenue de la République – 92001 Nanterre cedex  
<http://www.u-paris10.fr>



## Enseignants permanents au département

AUGUSTINS Georges, Professeur, ethnologie (Europe).  
BEAUDET Jean-Michel, Maître de conférences, ethnomusicologie (Amérique, Océanie).  
BOËDA Éric, Professeur, préhistoire (technologie lithique).  
CAILLET-TCHANG Laurence, Professeur, ethnologie (Asie).  
CAMELIN Sylvaine, Maître de conférences, ethnologie (Monde arabe).  
ERIKSON Philippe, Maître de conférences, ethnologie (Amérique).  
FORMOSO Bernard, Professeur, ethnologie (Asie du Sud-est).  
GARINE-WICHATITSKY, Éric, Maître de conférences (Afrique).  
HEINZ, Monica, Maître de conférences, ethnologie (Europe).  
KYBURZ Olivier, Maître de conférences, ethnologie (Afrique).  
LIOLIOS Despina, Maître de conférences, préhistoire (épistémologie, technologie osseuse).  
MILLIOT Virginie, Maître de conférences, ethnologie (Europe, anthropologie urbaine).  
PERLÈS Catherine, Professeur, préhistoire.  
PION Patrick, Maître de conférences, protohistoire (technologie métallurgique).  
PREVOT Nicolas, Maître de conférences, ethnomusicologie (Inde).  
ROVSING OLSEN Miriam, Maître de conférences, ethnomusicologie

### Equipe pédagogique élargie :

ALBERGONI Gianni, Maître de conférences, sociologie (Monde arabe)  
BAPTANDIER Brigitte, Directeur de recherches CNRS, ethnologie (Chine)  
BERTUZZI Elena, Chorégraphe, ethnomusicologie (notation du mouvement)  
BESNAINOU Charles, Ingénieur de recherche, ethnomusicologie (acoustique)  
CAPONE Stefania, Chargée de recherches CNRS, HDR, ethnologie (Amérique)  
COUROUCLI Maria, Chargée de recherches CNRS, ethnologie (Europe)  
DAVID Eva, Chargée de recherches CNRS, préhistoire (technologie osseuse)  
FÜRNISS Suzanne, Chargée de recherches CNRS, ethnomusicologie (Afrique)  
GADET Françoise, Professeur Sciences du langage, linguistique  
GALINIER Jacques, Directeur de recherches CNRS, ethnologie (Amérique)  
HERRENSCHMIDT, Olivier, Professeur émérite, ethnologie (Inde).  
HOUSEMAN Michael, Directeur d'études EPHE V<sup>e</sup> section, ethnologie (Afrique)  
JAMOUS, Raymond, Directeur de recherches CNRS, ethnologie (Monde arabe, Inde)  
KRAUSKOPFF Gisèle, Directeur de recherches CNRS, ethnologie (Himalaya)  
KYBURZ Joseph, Chargé de recherches CNRS, ethnologie (Japon, Corée)  
LARDINOIS Roland, Chargé de recherches CNRS, ethnologie (Inde)  
LECHEVALIER Claude, Maître de conférences, géographie.  
LORTAT-JACOB, Bernard, Directeur de recherches CNRS, ethnomusicologie  
MEYER Fernand, Directeur de recherches CNRS, ethnologie (Himalaya)  
MOLINIE Antoinette, Directeur de recherches CNRS, ethnologie (Amérique, Europe)  
MONOD-BECQUELIN Aurore, Directeur de recherches CNRS, ethnolinguistique (Amérique)  
PEATRIK Anne Marie, Directeur de recherches CNRS, ethnologie (Afrique)  
PELEGRIN Jacques, Directeur de recherches CNRS, préhistoire (technologie lithique)  
ROUX Valentine, Directeur de recherches CNRS, ethno-archéologie (technologie céramique)

SEGALEN Martine, Professeur, ethnologie (Europe)  
SIDERA, Isabelle, Chargée de recherches CNRS, préhistoire (technologie osseuse)  
TARBOUT Gilles, Directeur d'études EHESS, ethnologie (Inde)  
TREBINJAC Sabine, Chargé de recherches CNRS, ethnologie (Asie centrale, Chine)  
VAPNARSKY Valentina, Chargée de recherches CNRS, ethnolinguistique  
VIGNE Jean-Denis, Directeur de recherches CNRS, archéozoologie  
WILLIAMS Patrick, Directeur de recherches CNRS, ethnologie (Europe, ethnologie urbaine)

**... propre à la spécialité DMRE**

BILLAUD Jean Paul, Directeur de recherches CNRS, sociologie rurale  
BRIVES Hélène, Maître de conférences INA-PG  
GANA Alia, Directeur de recherches CNRS, sociologie rurale  
MEDEIROS Fernando, Maître de conférences Paris X, sociologie rurale  
PINTON Florence, Maître de conférences Paris X, sociologie rurale  
ROBERT Michel, Ingénieur d'études CNRS, sociologie rurale  
VINCENT Jean, Professeur INA-PG  
WISNER – BOURGEOIS Claude, Maître de conférences INA-PG  
BAHUCHET Serge, Professeur MNHN, écologie culturelle  
MCKEY Doyle, Professeur Montpellier II, biologie /écologie

# INFORMATIONS PRATIQUES

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2007-2008

### PREMIER SEMESTRE

- **Rentrée universitaire** : Lundi 8 Octobre 2007
- **Vacances de Noël :** : du samedi 22 décembre 2007 après les cours au lundi 7 janvier 2008 au matin
- **Fin des enseignements** : Samedi 19 janvier 2008
- **Semaine banalisée** : Lundi 21 janvier au samedi 26 janvier 2008
- **Examens** : Du lundi 28 janvier au samedi 09 février 2008

### DEUXIEME SEMESTRE

- **Reprise des cours** : Lundi 11 février 2008
- **Vacances d'Hiver** : Du samedi 1<sup>er</sup> mars 2008 après les cours au lundi 10 mars 2008 au matin
- **Vacances de Printemps** : Du samedi 19 avril après les cours au lundi 05 mai 2008 au matin
- **Fin des enseignements** : Samedi 31 mai 2008 après les cours
- **Semaine banalisée** : Du lundi 2 juin au samedi 7 juin 2008
- **Examens** : Du Lundi 09 juin au samedi 28 juin 2008
- **Jury 1<sup>ère</sup> session** : Du Lundi 30 juin au vendredi 4 juillet 2008

**Examens de la session de septembre :**

Du lundi 1<sup>er</sup> septembre au samedi 20 septembre 2008

**Jury de la seconde session :**

Du lundi 22 septembre au samedi 27 septembre 2008

## DIVISION DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

- SERVICE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES      **Bâtiment A**
- SERVICE DES DIPLÔMES      **Bâtiment A – 2<sup>ème</sup> étage**
- SERVICE DES BOURSES      **Bâtiment E -RDC-Salle E01**
- SERVICE DES ETUDIANTS ETRANGERS      **Bâtiment A – 1<sup>er</sup> étage**
- TUTORAT      **Bâtiment E –Rez-de-chaussée**
- SERVICE HANDICAPS ET ACCESSABILITES      **Bâtiment DD.R05**

### Services en relation avec la division des études et de la vie étudiante

- SCUIO      **Bâtiment E1 – Salle 14**
- SERVICE MEDICAL      **Bâtiment E – Salle 05**
- ASSISTANTES SOCIALES DU CROUS      **Bâtiment C – Salle C20**
- SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES      **Bâtiment A – Salle 107A**

## PRESENTATION DE LA REFORME LMD

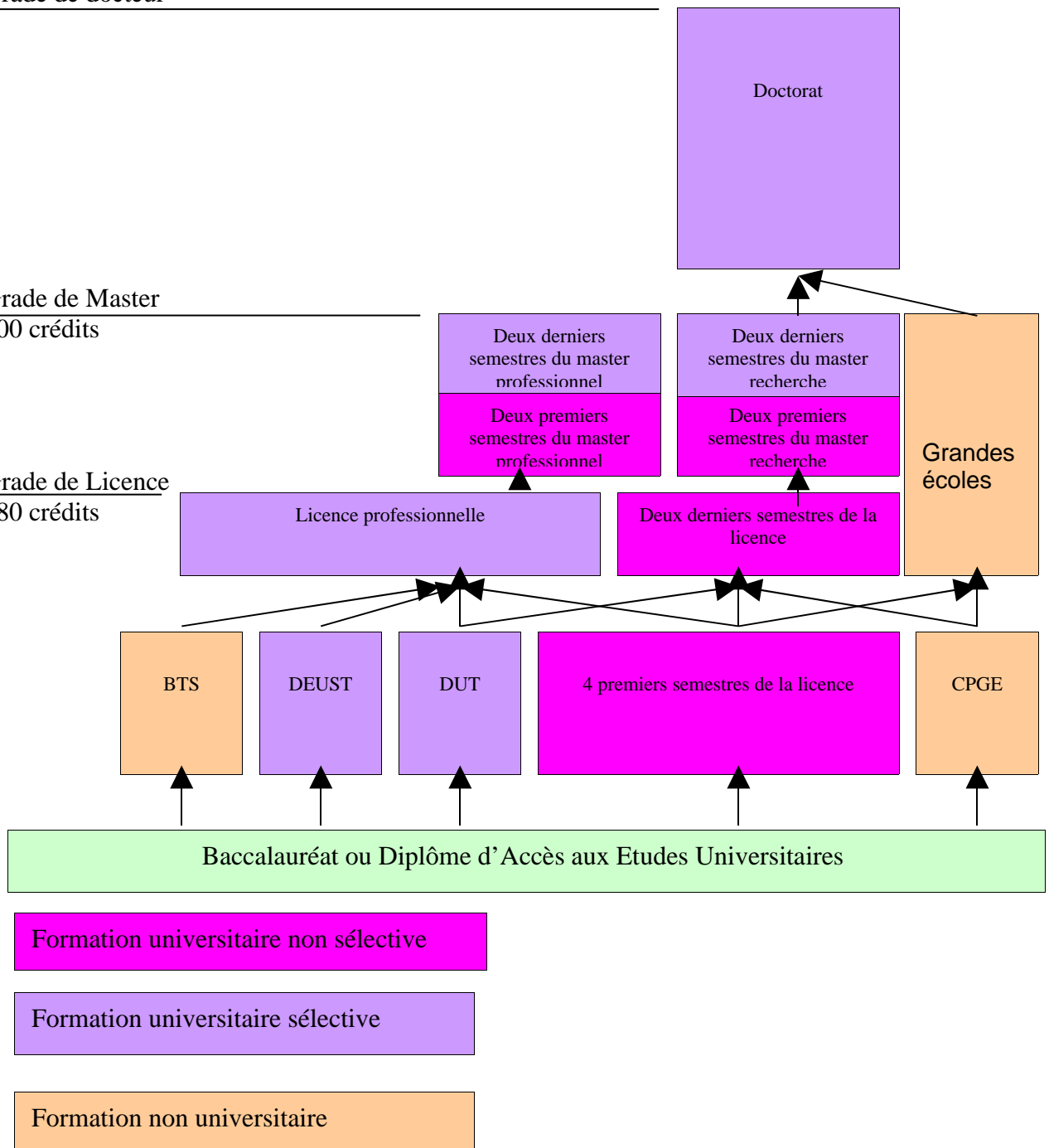
### SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES

Schéma des études supérieures  
à l'issue de la réforme « L-M-D »

Grade de docteur

Grade de Master  
300 crédits

Grade de Licence  
180 crédits



## Ambition de l'ethnologie

L'ambition de l'ethnologie est d'étudier les sociétés humaines et leurs cultures dans toute leur diversité, à la fois spatiale et temporelle (depuis les sociétés de la préhistoire jusqu'aux sociétés contemporaines). L'objectif est, à partir de la masse confuse des faits, de dégager un ordre qui leur est sous-jacent.

L'enseignement est donné par des ethnologues, des préhistoriens, des ethnomusicologues et des spécialistes réputés de leur domaine, ayant tous une solide expérience de terrain. Cet enseignement présente les acquis de la théorie et de la méthode anthropologique dans une perspective à la fois unitaire et pluridisciplinaire, ainsi que des vues d'ensemble sur des sociétés particulières choisies parmi celles des cinq continents.

## **A. Conditions d'accès au Master**

L'inscription en Master n'est possible que sur présentation du diplôme de DEUG ainsi que du diplôme de Licence.

1. Sont admis de plein droit à s'inscrire en Master d'Ethnologie les étudiants titulaires d'une Licence d'Ethnologie.
2. Les étudiants titulaires d'une autre licence ou d'un diplôme de niveau équivalent pourront, à titre individuel, être autorisés à s'inscrire en Master par décision du Président de l'Université, sur avis favorable de la commission pédagogique. Se renseigner au Service des Inscriptions administratives (A 117) ou au Service Général d'Accueil des Etudiants Etrangers (A 104).

## **B. Cursus**

En première année, les étudiants de Master sont tenus :

1. de suivre les deux enseignements du tronc commun : « Construction de l'objet » et « Problématiques et controverses anthropologiques ». La validation de ces deux EC se fera en Oral (une vingtaine de minutes par étudiants, devant un jury composé de deux enseignants) sur des questions transversales qui leur seront données dès le début de l'année (avec une bibliographie à étudier) puis tirées au sort.

2. de suivre un séminaire de domaine jusqu'à obtention de leur première année de Master — la note de ce séminaire est attribuée à chaque semestre. Au premier semestre, l'étudiant présentera une bibliographie critique relative à son sujet de maîtrise afin de valider l'UE d'initiation au travail de recherche. Au deuxième semestre, la validation de l'UE d'initiation au travail de recherche repose sur le mémoire. En effet, l'étudiant se doit de préparer et de rédiger **un mémoire substantiel** portant sur un sujet du domaine retenu. Ils choisit pour cela un directeur de mémoire parmi les enseignants et chercheurs figurant sur la liste arrêtée au Département. Le dépôt du sujet se fait **avant le 30 novembre** pour la session de juin comme pour celle de septembre.

3. de choisir, parmi les enseignants ou les chercheurs, un tuteur intéressé par leur travail et susceptible de les aider, ceci **en concertation avec le directeur du mémoire**. Le sujet du mémoire, le choix du directeur et du tuteur est soumis à l'agrément du responsable du Master. Les mémoires doivent être déposés le vendredi **6 juin 2008** au plus tard pour être soutenus avant le mercredi **25 juin 2008**.

Pour une soutenance prévue en septembre, les candidats doivent soumettre à leur directeur de mémoire **une première version** de leur travail, **avant le 13 juin**. La version finale doit être déposée le vendredi **5 septembre** au plus tard, pour être soutenue avant le mercredi **17 septembre 2008**.

4. Les étudiants, avancés dans leur première année de Master, qui le désirent — et ce, dans la limite des places disponibles — peuvent, suivre les **enseignements facultatifs** de deuxième année de Master. Si leurs résultats sont satisfaisants et si leur candidature est ensuite retenue, ils en seront alors dispensés. Pour toute information, ils doivent s'adresser aux enseignants responsables de ce cours au début de novembre.

### **Programmes d'échanges SOCRATES**

Les étudiants étrangers qui suivent des cours dans le cadre du programme d'échanges SOCRATES doivent valider 60 ECTS (European Credit Transfer System) pour obtenir leur diplôme de Master, dont 30 pour le mémoire. Le nombre d'ECTS dont chaque EC est affecté est mentionné dans les tableaux des enseignements joints. Les enseignements facultatifs ne sont pas pris en compte dans le décompte.

### **C. Choix d'enseignements de première année de Master**

ETHNOLOGIE, **ethnologie spécialisée** : Études africaines, Études américaines, Ethnologie du Monde Arabe, Études européennes, Études orientales (options Extrême-Orient [Inde, Népal, Tibet, Chine, Japon] et Asie du Sud-est).

- **PRÉHISTOIRE**
- **ETHNOMUSICOLOGIE** : présence obligatoire à tous les cours ; **pas de formule d'examen dérogatoire.**

## **COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT**

Conventions d'échange inter-universitaires :

Le département d'ethnologie de l'université Paris X a passé un certain nombre d'accords avec d'autres départements d'ethnologie d'Europe permettant la validation dans l'université où l'étudiant est régulièrement inscrit d'une partie des enseignements de Master proposés par l'institution partenaire.

Ces départements sont :

- *Department of Anthropology*, Université de Durham (Grande-Bretagne)
- *Departamento de Antropologia*, Instituto Superior das Ciências do Trabalho e da Empresa (ISCTE), Lisbonne (Portugal).
- *Departamento de Sociologia*, Université d'Évora (Portugal).
- *Department of Anthropology*, Bergen University, Oslo (Norvège).
- *Faculty of Social Cultural Sciences*, Vrije Universiteit, Amsterdam (Pays-Bas).

Pour tous renseignements sur les enseignements prodigués dans ces différentes institutions, et sur les tables d'équivalence entre les programmes, s'adresser au directeur du département.

**ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS AUTORISÉS À DIRIGER UN MÉMOIRE  
DE PREMIERE ANNÉE DE *MASTER* AU DÉPARTEMENT D'ETHNOLOGIE**

AUBIN Françoise,	directeur de recherches (CNRS) Ethnologie
AUDOUZE Françoise,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
AUGUSTINS Georges,	professeur (université Paris X) Europe
BABADZAN Alain,	professeur (université Montpellier III, Paul Valéry) Océanie
BAHUCHET Serge,	docteur ès lettres, directeur de recherches (CNRS) Afrique
BAPTANDIER Brigitte,	directeur de recherches (CNRS) Chine
BEAUDET Jean-Michel	maître de conférences (université Paris X) Ethnomusicologie
BINDER Didier,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
BLONDEAU Anne-Marie,	directeur d'études (EPHE, V° section) Népal - Tibet
BLANCHY Sophie,	directeur de recherches (CNRS) Comores
BODU Pierre	chargé de recherches (CNRS), préhistoire
BOËDA Éric,	professeur (université Paris X) Préhistoire
BONNET Doris,	directeur de recherches (IRD) Anthropologie médicale
BOUILLIER Véronique,	directeur de recherches (CNRS) Népal
BRETON Alain,	directeur de recherches (CNRS) Méso-Amérique
CAILLET Laurence,	professeur (université Paris X) Japon
CAMELIN Sylvaine,	maître de conférences (université Paris X) Monde Arabe
CAPONE Stéfania,	chargée de recherche (CNRS) Brésil
CASAJUS Dominique,	directeur de recherches (CNRS) Afrique
CHARUTY Giordana,	directeur d'études (EPHE, V° section) Europe
CHAUCHAT Claude,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
CHAUMEIL Jean-Pierre,	directeur de recherches (CNRS) Amazonie
CLAVEL Maïté,	maître de conférences (université Paris X) Europe
CLÉMENTIN-OJHA Catherine,	directeur d'études (EHESS) Inde
COPPENS Yves,	professeur (Collège de France) Préhistoire
COUDART Anick,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
COUROUCLI Maria,	chargée de recherche (CNRS), Europe, Balkans
DEHOUE Danièle,	docteur ès lettres, chargé de recherches (CNRS) Méso-Amérique
DEPAULE Jean-Charles,	directeur de recherches (CNRS) Monde Arabe
ERIKSON Philippe	maître de conférences (université Paris X) Amérique Amazonie
FOGEL Frédérique	chargée de recherche (CNRS), Monde Arabe
FORMOSO Bernard,	professeur (université Paris X) Asie du Sud-est
FRANCFORT Henri Paul	directeur de recherches (CNRS) Archéologie Asie centrale
FÜRNISS Susanne	chargé de recherches (CNRS), Ethnomusicologue, Africaniste
GALINIER Jacques,	docteur ès lettres, directeur de recherches (CNRS) Méso-Amérique
GARINE-WICHATITSKY Eric	maître de Conférences (université Paris X), Afrique
GEISTDOERFER Alette,	docteur ès lettres, chargé de recherches (CNRS) Anthropologie maritime
GENESTE Jean-Michel,	habilité, conservateur des antiquités. (MAE) Préhistoire
GOULETQUER Pierre,	docteur ès sciences, chargé de recherches (CNRS) Préhistoire
HASSOUN Jean-Pierre,	directeur de recherches (CNRS)
HEINTZ Monica	maître de conférences Paris X
HERRENSCHMIDT Olivier	professeur émérite (université Paris X), Inde
HOUSEMAN Michael,	directeur d'études (EPHE Ve section) Afrique
JAMOUS Raymond,	directeur de recherches (CNRS) Inde - Monde Arabe

JOURNET Odile,	directeur d'études (EPHE Ve section) Afrique
JULIEN Michèle,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
KALINOWSKI Marc,	habilité, directeur d'études (EPHE, V° section) Chine
KEPSTEIN Matthew,	directeur d'études (EPHE Ve section) Tibet
KRAUSKOPFF Gisèle,	directeur de recherches (CNRS) Népal
KYBURZ Olivier,	maître de conférences (université Paris X) Afrique
LENCLUD Gérard,	directeur de recherches (CNRS) Ethnologie
LIBERSKI-BAGNOUD Danouta	chargée de recherches (CNRS) Afrique
LIOLOS Despina,	maître de conférences (université Paris X) Préhistoire
LOMBARD Jacques,	directeur de recherches (IRD) Ethnologie Madagascar Afrique
LORTAT - JACOB Bernard,	docteur ès lettres, directeur de recherches (CNRS et univ. Paris X) Ethnomusicologie
LOSONCZI Anne-Marie,	directeur d'études (EPHE Ve section) Amérique
MEIGNEN Liliane,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
MENDRAS Marie	chargée de recherches (CNRS) , Europe, Russie
MENGET Patrick,	directeur d'études (EPHE, V° section) Amérique Amazonie
MEYER Fernand,	docteur en médecine, dir. d'études (EPHE, V° section) Népal Tibet
MILLIOT Virginie,	maître de conférences (université Paris X) Europe
MOÏNFAR Mohammad-Djafar,	docteur ès lettres, directeur de recherches (CNRS) Moyen-Orient
MOLINIÉ Antoinette,	directeur de recherches (CNRS) Ethnologie Méso-Amérique
MONOD BECQUELIN Aurore,	directeur de recherches (CNRS) Ethnologie Méso-Amérique
PEATRIK Anne-Marie,	directeur de recherches (CNRS) Afrique
PELEGRIN Jacques,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
PERLÈS Catherine,	professeur (université Paris X) Préhistoire
PETONNET Colette,	docteur ès lettres, directeur de recherches (CNRS) Anthropologie urbaine
PION Patrick,	maître de conférences (université Paris X) Préhistoire
POUCHELLE Marie-Christine,	directeur de recherches (CNRS) Anthropologie médicale
RENARD-CASEVITZ France-Marie,	directeur de recherches (CNRS) Amérique
RIGAUD Jean-Philippe,	docteur ès sciences, inspecteur général, ministère de la culture, Préhistoire
RIVOAL Isabelle,	chargée de recherche (CNRS) Monde Arabe
ROCHE Hélène,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
ROTERMUND H.O.,	docteur ès lettres, directeur d'études, (EPHE, V° section) Japon
ROUX Valentine,	directeur de recherches (CNRS) Technologie céramique, Inde
ROVSING-OLSEN Miriam,	maître de conférences (université Paris X) Ethnomusicologie
SEGALEN Martine,	professeur (université Paris X) Europe
SORIANO Sylvain	chargé de recherches (CNRS), Technologie lithique
SPERBER Dan,	directeur de recherches (CNRS) Epistémologie
STOMMA Ludwik,	directeur d'études (EPHE, V° section) Europe
STORDEUR Danielle,	directeur de recherches (CNRS) Préhistoire
TARABOUT Gilles,	directeur de recherches (CNRS) Inde
TESTART Alain,	directeur de recherches (CNRS) Océanie
TERRIEN Michèle,	professeur (INALCO) Inuit
TOFFIN Gérard,	docteur ès lettres, directeur de recherches (CNRS) Népal Tibet
TREBINJAC Sabine,	chargée de recherche, (CNRS), Chine
VIGNE Jean-Denis,	directeur de recherches (CNRS) Archéozoologie
WILL Pierre-Etienne,	professeur (Collège de France) Chine
WILLIAMS Patrick,	directeur de recherches (CNRS) Tsiganes, Anthropologie urbaine
ZEMPLIENI Andràs,	directeur de recherches (CNRS) Afrique, Europe de l'Est

## Objectifs de la formation

La formation en m1 permet aux étudiants d'acquérir des connaissances disciplinaires de fond et de forme. L'étude des domaines régionaux constituant l'une des spécificités de l'ethnologie, l'étudiant se forme à la connaissance d'une aire régionale (Afrique, Amérique, Monde arabe, Europe, Asie du Sud-est, Sous-continent indien, Extrême orient). Parallèlement, l'étudiant acquiert des connaissances méthodologiques tant générales (construction d'une problématique, élaboration d'une bibliographie critique sur un sujet donné, rédaction d'un mémoire...) que plus spécifique à l'ethnologie (analyse de matériaux de terrain, analyse de réseaux, anthropologie linguistique, ...)

Elle permet également l'approfondissement des connaissances dans les domaines de l'ethnomusicologie et de la préhistoire pour les étudiants qui se destinent aux études spécialisées du master dans ces deux disciplines.

En m1, les objectifs d'apprentissage comprennent la mise en acte des techniques de recherche documentaire, de l'analyse critique de textes, de la synthèse de leur argument, en vue de la construction d'un objet de recherche personnel. Dans un second temps, l'accent est mis sur la mobilisation de ces savoirs dans l'analyse d'un corpus de données (bibliographiques, ethnographiques, matériaux sonores, collections archéologiques selon les spécialités) et de sa restitution sous une forme permettant l'évaluation et la critique.

En m2 (Etudes spécialisées en ethnologie, ethnomusicologie et préhistoire) la formation est recentrée sur l'épistémologie des sciences sociales et permet de parfaire les connaissances disciplinaires dans chacune des trois disciplines. L'accent est mis sur la méthodologie, les connaissances linguistiques, la préparation au terrain, la formation à l'écriture d'un projet de thèse, d'un article scientifique, d'une thèse.

***Master 1<sup>ère</sup> année Mention Ethnologie et préhistoire***

***Parcours 1 Ethnologie***

**Semestre 1**

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMEUF199 Formation à la recherche</b> - H METH101 Construction de l'objet recherche - H METH102 Problématiques anthropologiques - H METH199 Bibliographie critique en vue du mémoire	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>48h</b>			<b>200h</b>
<b>HMEUF101 Enseignement thématique 1 : 2 EC au choix dans liste de 10</b> - H METH103 Anthro. linguistique et cognition - H METH104 Analyse des matériaux de terrain - H METH105 Sociétés et environnement au carrefour des sciences sociales et naturelles ( <b>obligatoire pour accéder au M2 DMRE</b> ) - H METH107 Analyse anthropologique des processus culturels contemporains - H METH109 Réseaux, interactions - H MEPR101 Technologie lithique - H MEMU101 Ethnomusicologie régionale 1 - H MEPHE101 Un EC au choix dans le « Module d'approf » de <i>Sciences sociales des religions</i> EPHE - H MEQB101 Histoire des collections non européennes H MEQB102 Théories du traitement des représentat° (Branly)	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>52h</b>			<b>100h</b>
<b>HMEUC101 Spécialisation régionale 1 : 1 EC au choix dans liste de 5</b> - H METH107 Analyse anthropologique des processus culturels contemporains - H METH106 Religion et société au Maghreb et au Mashrek - H METH115 Ethnologie de la Chine et de l'Himalaya - H METH110 Anthropologie politique de l'Afrique, - H METH111 Ethnologie Américaniste 1 (Amazonie, Andes),	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>19h30 ou 26h</b>			<b>50h</b>
<b>HMEUC111 Grands domaines 1 : 1 EC au choix dans liste de 6</b> - H MEDO101 Domaine des études africanistes - H MEDO102 Domaine des études américanistes - H MEDO103 Domaine des études du Monde arabe et musulman - H MEDO104 Domaine des études européennes - H MEDO105 Dom. des études de l'Asie du Sud-Est - H MEDO106 Domaine des études du Sous-continent Indien et de l'Extrême Orient	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>20h</b>			<b>40h</b>
<b>HMEUL101 Libre: Langue vivante (Paris X ou Inalco)</b> (Inalco, anglais, italien, russe, arabe, tchèque, néerlandais, portugais, allemand, espagnol)	<b>1</b>	<b>3</b>		<b>19h30</b>		<b>50h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>146h</b>	<b>19h30</b>		<b>440h</b>

**Semestre 2**

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMEUF299 Formation à la recherche</b> - H METH299 Mémoire	<b>5</b>	<b>15</b>				<b>200h</b>
<b>HMEUF201 Enseignement thématique 2 : 2 EC au choix dans liste de 8</b> - H METH201 Anthropologie des croyances et des pratiques religieuses - H METH204 Anthropologie appliquée : entreprise et développement - H METH206 Questions de migration - H METH218 Anthropologie de l'Etat - H MEPR201 Technologie céramique - H MEPR202 Technologie osseuse - H MEMU201 Ethnomusicologie régionale 2 - H MEPH201 : 1 EC au choix dans le « Module d'approf. » de <i>Sciences sociales des religions</i> EPHE - H MEEL101 Muséographie (à l'Ecole du Louvre)	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>52h</b>			<b>100h</b>
<b>HMEUC201 Spécialisation régionale 2 : 1 EC au choix dans liste de 7</b> - H METH207 Anthropologie sociale et politique de l'Islam arabe - H METH209 Sociétés paysannes - H METH210 Connaissance et appropriation de la nature au sud du Sahara - H METH211 Ethnologie américaniste 2 (Afro- et méso-Amériques). - H METH215 Ethnologie du Japon et de la Corée - H METH216 Inde : Histoire et sociétés - H METH205 Anthropologie du socialisme (Europe de l'Est) - H METH214 Interactions dans la Péninsule indochinoise	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>19h30 ou 26h</b>			<b>50h</b>
<b>HMEUC211 Grands domaines 2 : 1 EC au choix dans liste de 6</b> - H MEDO201 Domaine des études africanistes - H MEDO202 Domaine des études américanistes - H MEDO203 Domaine des études du Monde arabe et musulman - H MEDO204 Domaine des études européennes - H MEDO205 Dom. des études de l'Asie du Sud-Est - H MEDO206 Domaine des études du Sous-continent Indien et de l'Extrême Orient	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>			<b>50h</b>
<b>HMEUL101 Libre: Langue vivante (Paris X ou Inalco)</b> (Inalco, anglais, italien, russe, arabe, tchèque, néerlandais, portugais, allemand, espagnol)	<b>1</b>	<b>3</b>		<b>19h30</b>		<b>50h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>104h</b>			<b>450h</b>

## Parcours 2 Ethnomusicologie

### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMEUF199 Formation à la recherche</b> - H METH101 Construction de l'objet recherche - H METH102 Problématiques anthropologiques - H METH199 Bibliographie critique en vue du mémoire	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>48h</b>			<b>200h</b>
		4.5	24h			
		4.5	24h			
		6	tutorat			
<b>HMEUF102 Enseignement thématique 1 :</b> - HMEMU101 Ethnomusicologie régionale 1 - EC au choix dans liste de 8 : • H METH103 Anthropologie linguistique et cognition • H METH104 Analyse des matériaux de terrain • H METH105 Sociétés et environnement au carrefour des sciences sociales et naturelles • H METH106 Religion et société au Maghreb et au Mashrek • H METH107 Analyse anthropologique des processus culturels contemporains • H METH109 Réseaux, interactions • HMEPR101 Technologie lithique • HMEPH101 Un EC au choix dans le « Module d'approf. » de <i>Sciences sociales des religions</i> EPHE	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>52h</b>			<b>100h</b>
		3	26h			50h
		3	26h			50 h
<b>HMEUC102 Spécialisation disciplinaire 1</b> - HMEMU102 Méthodes d'analyses musicales 1	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>			<b>50h</b>
<b>HMEUC112 Grands domaines 1</b> - HMEDO107 Dom. des études d'ethnomusicologie	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>20h</b>			<b>40h</b>
<b>HMEUL101 Libre: Langue vivante (Paris X ou Inalco)</b> (Inalco, anglais, italien, russe, arabe, tchèque, néerlandais, portugais, allemand, espagnol)	<b>1</b>	<b>3</b>		<b>19h30</b>		<b>50h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>146h</b>	<b>19h30</b>		<b>440h</b>

### Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMEUF299 Formation à la recherche</b> - H METH299 Mémoire	<b>5</b>	<b>15</b>				<b>200h</b>
<b>HMEUF201 Enseignement thématique 2 :</b> - HMEMU201 Ethnomusicologie régionale 2 - EC au choix dans liste de 8 : • H METH201 Anthropologie des croyances et des pratiques religieuses • H METH204 Anthropologie appliquée : entreprise et développement • H METH205 Anthropologie du socialisme (Europe de l'Est) • H METH206 Questions de migration • HMEPR201 Technologie céramique • HMEPR202 Technologie osseuse • PMPEC234 Psychologie de la musique • PLPPSC04 Langage musicale x communication pré-verbale	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>52h</b>			<b>100h</b>
		3	26h			50h
		3	26h			50 h
<b>HMEUC202 Spécialisation disciplinaire 2</b> - HMEMU202 Méthodes d'analyses musicales 2	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>			<b>50h</b>
<b>HMEUC212 Grands domaines 2</b> - HMEDO207 Dom. des études d'ethnomusicologie	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>			<b>50h</b>
<b>HMEUL201 Libre: Langue vivante (Paris X ou Inalco)</b> (Inalco, anglais, italien, russe, arabe, tchèque, néerlandais, portugais, allemand, espagnol)	<b>1</b>	<b>3</b>		<b>19h30</b>		<b>50h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>104h</b>	<b>19h30</b>		<b>450h</b>

### Parcours 3 Préhistoire

#### Semestre 1

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMEUF199 Formation à la recherche</b> - H METH101 Construction de l'objet recherche - H METH102 Problématiques anthropologiques - H METH199 Bibliographie critique en vue du mémoire	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>48h</b>			<b>200h</b>
		4.5	24h			
		4.5	24h			
		6	tutorat			
<b>HMEUF103 Enseignement thématique 1</b> : au choix entre liste 1 ou liste 2 Liste 1 : - H METH105 Sociétés et environnement au carrefour des sciences sociales et naturelles - HMEPR101 Technologie lithique (obligatoire pour les préhistoriens)  ou Liste 2 : (obligatoire pour les préhistoriens souhaitant s'orienter vers le M2 <i>spécialité Archéologie et environnement</i> ) - HMEPR102 Géoarchéologie - HMEPR103 Archéologie et environnement	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>52h</b>			<b>100h</b>
<b>HMEUC103 Spécialisation disciplinaire 1</b> - HMEPR104 Méthodes de recherche en préhistoire	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>39h</b>			<b>75h</b>
<b>HMEUC113 Grands domaines 1</b> - HMEDO108 Domaine des études de préhistoire 1	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>24h</b>			<b>60h</b>
<b>HMEUL101 Libre: Langue vivante (Paris X ou Inalco)</b> (Inalco, anglais, italien, russe, arabe, tchèque, néerlandais, portugais, allemand, espagnol)	<b>1</b>	<b>3</b>		<b>19h30</b>		<b>50h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>163h</b>	<b>19h30</b>		<b>485h</b>

#### Semestre 2

Intitulé de l'unité d'enseignement	Coeff.	Crédits	Volume horaire			
			CM	TD	TP	Travail personnel
<b>HMEUF299 Formation à la recherche</b> - H METH299 Mémoire	<b>5</b>	<b>15</b>				<b>200h</b>
<b>HMEUF203 Enseignement thématique 2</b> : au choix entre liste 1 ou liste 2 Liste 1 : - HMEPR201 Technologie céramique - HMEPR202 Technologie osseuse  ou Liste 2 : (passerelle vers le M2 <i>spécialité Archéologie et environnement</i> ) - HMEPR203 Archéozoologie - HMEPR204 Archéobotanique	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>52h</b>			<b>100h</b>
<b>HMEUC203 Spécialisation disciplinaire 2</b> - HMEPR205 Questions d'économie préhistorique	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>26h</b>			<b>50h</b>
<b>HMEUC213 Grands domaines 2</b> - HMEDO208 Domaine des études de protohistoire	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>30h</b>			<b>50h</b>
<b>HMEUL201 Libre: Langue vivante (Paris X ou Inalco)</b> (Inalco, anglais, italien, russe, arabe, tchèque, néerlandais, portugais, allemand, espagnol)	<b>1</b>	<b>3</b>		<b>19h30</b>		<b>50h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>108h</b>	<b>19h30</b>		<b>450h</b>

# Présentation des enseignements du M1

**HMEDO101** : Domaine des études africanistes : Introduction aux études africanistes : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional

**HMEDO102** : Domaine des études américanistes : Introduction aux études américanistes : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional

**HMEDO103** : Domaine des études du Monde arabe et musulman : Introduction aux études du Monde arabe et musulman : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional

**HMEDO104** : Domaine des études européenistes : Introduction aux études européenistes : histoire de la discipline, accès au terrain, problématiques spécifiques au domaine régional

**HMEDO105** : Domaine des études de l'Asie du Sud-est : Comme tous les séminaires de spécialité régionale de ce niveau d'étude en ethnologie, il vise à fournir une formation de base à des étudiants ayant l'intention de développer des recherches dans l'immense aire Asie-Pacifique, qui va de Madagascar à l'Île de Pâques (d'ouest en est) et de l'Archipel des Ryukus à la Nouvelle-Zélande. Quel est l'état de la recherche ethnologique dans cette partie du Monde ? Quel fut l'apport original de l'Océanie et de l'Asie du Sud-est à la réflexion ethnologique plus générale ? Telles sont les questions importantes traitées dans ce cadre au travers de thématiques renouvelées chaque année. Ce séminaire est aussi le lieu où l'on discute des mémoires ou des projets de recherche des étudiants de Master.

**HMEDO106** : Domaine des études du Sous-continent indien et de l'extrême orient : Ce séminaire réunit les étudiants désireux de se spécialiser sur l'Asie de l'Inde au Japon. Il propose un travail d'analyse de textes choisis chaque année en fonction des centres d'intérêt des étudiants.

**HMEDO109** : Domaine des études d'ethnomusicologie I : Préparation à la rédaction de mémoires de recherche, en particulier par l'analyse de monographies représentatives ; présentation des travaux. Une partie du séminaire sera consacrée aux problèmes méthodologiques propres aux différents stades de la recherche (choix du sujet, documentation, analyse des matériaux, normes de présentation...).

**HMEDO110** : Domaine des études de préhistoire : Analyse de cas à travers une approche pluridisciplinaire anthropologique

**HMEDO209** : Domaine des études d'ethnomusicologie II : Préparation à la rédaction de mémoires de recherche, en particulier par l'analyse de monographies représentatives, présentation des travaux. Une partie du séminaire sera consacrée aux problèmes méthodologiques propres aux différents stades de la recherche (documentation, analyse des matériaux de terrain, normes de présentation, rédaction d'un mémoire...).

**HMEMU101** : Ethnomusicologie régionale 1 : Approche ethnomusicologique d'une aire géographique donnée (Afrique, Monde arabe, Amérique, Asie...)

**HMEMU102** : Méthodes d'analyse musicale I : Ce cours vise à donner aux étudiants un savoir-faire dans l'analyse musicale par des exercices ainsi qu'une connaissance de base des approches analytiques fondamentales pour la discipline. Le cours s'articulera autour d'une succession de thèmes qui incluent les exercices.

**HMEMU201** : Ethnomusicologie régionale II : Approche ethnomusicologique d'une aire géographique donnée (Afrique, Monde Arabe, Amérique, Asie...)

**HMEMU202** : Méthodes d'analyse musicale II : Ce cours vise à donner aux étudiants un savoir-faire dans l'analyse musicale par des exercices ainsi qu'une connaissance de base des approches analytiques fondamentales pour la discipline. Le cours s'articulera autour d'une succession de thèmes qui incluent les exercices.

**HMEPR101** : Technologie lithique : Analyse de collections archéologiques et théorie évolutive des techniques durant la protohistoire

**HMEPR102** : Géoarchéologie (obligatoire pour les préhistoriens souhaitant s'orienter vers ce M2) : Voir descriptif de la formation

**HMEPR103** : Archéologie et environnement (obligatoire pour les préhistoriens souhaitant s'orienter vers ce M2) : Voir descriptif de la formation

**HMEPR104** : Méthodes de recherche en préhistoire : A partir d'études de cas, on apprend à poser une problématique, à cerner le potentiel et les limites des informations disponibles, à définir une méthode d'analyse, à choisir les outils les mieux adaptés et à constituer une base de données pertinente, qui est ensuite traitée

**HMEPR201** : Technologie céramique : Le cours de technologie céramique a pour objectif de former les étudiants aux principes de l'analyse des chaînes opératoires. Il est fait une large part aux référentiels actualistes (ethnoarchéologie et expérimentation) et aux procédures d'interprétation permettant d'une part de reconstruire les systèmes socio-économiques, d'autre part de traiter des changements techniques.

**HMEPR202** : Technologie osseuse : Le cours de technologie osseuse a pour objectif de former les étudiants à l'analyse des chaînes opératoires osseuses. Elle permet de caractériser les savoirs et savoir-faire des sociétés pré et proto-historiques.

**HMEPR203** : Archéozoologie : Apprentissage des techniques de lecture et d'identification des vestiges osseux dans une perspective zoologique ; histoire des relations naturelles et culturelles entre sociétés humaines et animaux

**HMEPR204** : Archéobotanique : Approches et reconstitution du milieu végétal, évolution et anthropisation : palynologie, anthracologie, paléocarpologie

**HMEPR205** : Questions d'économie préhistorique : Ce cours présente les modalités et limites de l'application des concepts de l'anthropologie économique à l'étude des sociétés préhistoriques

**HMETH101** : Construction de l'objet de recherche : Ce cours propose aux étudiants une réflexion historique sur la construction de l'objet au travers des principales théories, ouvrant sur les différentes approches actuelles et les problèmes afférents de constitution de corpus

**HMETH102** : Problématiques anthropologiques : Cet enseignement vise à explorer de grandes questions anthropologiques au travers d'approches transversales (Echanges, territoire, groupes, diffusion, rapports de production, âges de la vie...)

**HMETH103** : Anthropologie Linguistique et Cognition : Histoire et problématiques de l'anthropologie cognitive en liaison avec les travaux sur la catégorisation en linguistique et en psychologie : codes linguistiques et codes culturels, relativisme linguistique, organisations sémantiques et conceptuelles, différents modèles de catégorisation, spéciation des domaines et modularisme.

**HMETH104** : Analyse des matériaux de terrain : Le séminaire envisage les différents types d'exploitation des matériaux d'enquête : quantitatif, typologique, classificatoire, interprétatif. Il vise également à familiariser les étudiants avec l'utilisation d'un logiciel d'analyse des systèmes de représentation (Anthropac).

**HMETH105** : Sociétés et environnement au carrefour des sciences sociales et naturelles. (Obligatoire pour poursuivre dans la spécialité DMRE.) : À l'occasion de ce séminaire seront abordés, sous forme d'ateliers, plusieurs thèmes classiques des approches écologiques dans le champ de l'anthropologie, mais aussi les débats contemporains soulevés par les recherches pluridisciplinaires entre ethnologues et biologistes, ainsi que par la mise en place des politiques dites de développement durable ou de conservation de la nature.

**HMETH106** : Religion et société au Maghreb et au Mashrek : Ce cours est divisé en deux parties. Dans un premier temps, une présentation historique du domaine est proposée aux étudiants qui dans un second temps s'appuieront sur les connaissances acquises pour réfléchir sur des questions thématiques propres à l'ethnologie du monde arabe.

**HMETH107** : Analyse anthropologique des processus culturels contemporains : Ce cours propose une réflexion anthropologique sur les dynamiques culturelles contemporaines. Nous exposons aux étudiants différentes analyses des tensions -du local au global, du culturel au social, de l'individuel au collectif- au fil desquelles la culture se construit aujourd'hui. L'objectif est de leur transmettre un certain nombre d'outils réflexifs leur permettant d'appréhender de manière critique les phénomènes de " globalisation ", de deterritorialisation, de médiatisation, de transnationalité, etc. Auxquels ils peuvent être confrontés sur leurs terrains

**HMETH109** : Réseaux, interactions : Le séminaire s'intéresse aux situations d'interaction de deux points de vue théoriques différents : comme point d'application de la sociologie Goffmanienne, d'une part, comme point d'application de l'analyse informatique des réseaux d'autre part. Il implique la familiarisation des étudiants avec plusieurs logiciels d'analyse de réseaux (Ucinet, Netdraw).

**HMETH110** : Anthropologie politique de l'Afrique : Cet enseignement propose une approche comparée de systèmes politiques africains. Outre la présentation détaillée de matériaux ethnographiques, se sont des questions classiques de la discipline qui sont abordées : Parenté et organisation segmentaire, sociétés acéphales, rapports entre lignage et pouvoir central dans les royaumes précoloniaux, royauté sacrée etc.

**HMETH111** : Ethnologie américaniste 1 : L'Amazonie indigène comprend plus de quatre cent ethnies distinctes. La première partie de ce cours brosse d'abord un panorama de leurs points communs et de leurs différences, avant de mettre l'accent sur les débats théoriques suscités par des données de terrain sud-américaines. Dans une seconde partie de ce cours, l'introduction à la culture andine se fait à la fois par l'anthropologie historique et par l'ethnographie, avec une attention particulière pour les formes récentes de néo-indianité. C'est essentiellement à travers le rite qu'on aborde les sociétés andines et leur histoire : des grandes cérémonies étatiques de l'empire inca qui organisaient une gouvernance originale, aux effervescences rituelles contemporaines liées au New Age, en passant par les célébrations d'un catholicisme polythéiste d'origine coloniale

**HMETH115** : Ethnologie de la Chine et de l'Himalaya : Cet enseignement s'adresse aux étudiants déjà spécialisés dans un domaine asiatique et ayant commencé l'étude d'une langue aussi bien qu'aux débutants. Dans le domaine Chine, une insistance particulière est portée à la diversité (ethnies, langues et écriture, coupure historique Nord/Sud). Dans le domaine himalayen, l'enseignement présente les grandes données sociographiques de la région envisagée. On examine précisément les conceptions indigènes de la royauté et la façon dont, localement, se jouent les Réactions à cette royauté.

**HMETH201** : Anthropologie des croyances et des pratiques religieuses : Ce cours propose une réflexion sur les questions posées par l'anthropologie des croyances.

**HMETH204** : Anthropologie appliquée : entreprise et développement : A quoi sert l'ethnologie ? Ce cours propose une réflexion sur cette question, ainsi que sur les conditions matérielles et déontologiques dans lesquelles cette discipline s'efforce de répondre à la demande sociale, dans les entreprises, les ONG et autres cadres non académiques.

**HMETH205** : Anthropologie du socialisme et du postsocialisme. L'espace postsocialiste incite l'anthropologue à reconsidérer les théories du changement social, le rôle de l'idéologie et des valeurs en société, les méthodes classiques d'enquête de terrain. Le cours adresse les principaux phénomènes sociaux contemporains (l'idéologie communiste, les transformations économiques, politiques, sociales, le nationalisme, la religion, le genre, les conflits inter ethniques etc) à travers des études ethnographiques de l'Europe de l'Est et de l'ex-Union Soviétique.

**HMETH206** : Questions de migration : Ce séminaire thématique traite de la migration des individus et des groupes. En suivant l'évolution des différentes approches théoriques de la question, les étudiants sont confrontés à des travaux variés qui leur présentent les migrations contemporaines dans la diversité de leurs formes (monde rural/ monde urbain ; monde urbain/ monde urbain ; migration nationale, transnationale...)

**HMETH207** : Anthropologie sociale et politique de l'Islam arabe : Ce cours propose une analyse des situations politiques dans les différents ordres des sociétés arabes. Un intérêt spécifique est porté aux questions de la tribalité, de la segmentarité et des lignages.

**HMETH209** : Sociétés paysannes : Après une réflexion sur la notion de société englobée, ce cours consiste en une présentation de divers types de sociétés paysannes observables hier et aujourd'hui en Europe ; il envisage aussi le devenir du monde rural dans le contexte contemporain

**HMETH210** : Connaissance et appropriation de la nature au sud du Sahara : Plusieurs décennies ont passé depuis qu'ont été réalisées les monographies d'ethnologie classiques consacrées aux sociétés rurales de l'Afrique. On s'attachera pour ce cours à comparer des travaux anciens et des études plus récentes réalisées sur les mêmes terrains pour envisager les modalités du changement social et les modifications des orientations théoriques de l'ethnologie et de leur influence sur l'analyse des faits.

**HMETH211** : Ethnologie américaniste 2 : La première partie de ce cours vise à analyser la formation du champ religieux afro-américain et ses modifications actuelles. Nous proposerons une introduction à l'étude des cultes d'origine africaine sur le continent américain, tout en privilégiant les deux cas classiques du candomblé brésilien et de la santería cubaine. L'analyse des discours savants autour de ces phénomènes religieux nous permettra de discuter de notions, telles que syncrétisme, tradition ou résistance culturelle, qui acquièrent aujourd'hui une nouvelle importance au sein de l'anthropologie religieuse. Dans un second temps, l'enseignement porte sur les sociétés méso-américaines décrites et analysées sous l'angle d'un axe majeur de leur vie socio-politique et religieuse qui regroupe les concepts de "mouvements", "parcours" et "identité" opérant dans le temps, l'espace et la vie psychique et sociale. Un certain nombre d'exemples sera pris chez les Otomi et les Mayas.

**HMETH214** : Interactions dans la Péninsule indochinoise: Ce cours introduit les étudiants de Master à cette vaste région qu'est l'Asie du Sud-est continentale (Birmanie, Laos, Thaïlande, Cambodge, Vietnam, Malaisie, Singapour, Chine du Sud) et qui sera à coup sûr l'un des pôles de croissance majeurs du 21<sup>e</sup> siècle. On justifie tout d'abord le fait qu'il s'agisse d'une aire culturelle, que l'on puisse définir non par défaut, mais sur un mode positif, par référence à la convergence de critères culturels et géographiques. Ensuite, on démontre sa contribution originale à la réflexion anthropologique, en mettant l'accent sur les recherches conduites dans deux champs particuliers, où cette région a beaucoup apporté : les rapports avec le milieu naturel (écologie humaine) et les relations interethniques.

**HMETH215** : Ethnologie du Japon et de la Corée : Cet enseignement s'adresse aux étudiants déjà spécialisés dans un domaine asiatique et ayant commencé l'étude d'une langue aussi bien qu'aux débutants. Pour la Corée, une plus grande attention est portée à la partition du pays. Dans le cadre japonais, une forte revendication d'homogénéité est au contraire prise en compte.

**HMETH216** : Inde : Sociétés et histoire : Cet enseignement s'adresse aux étudiants déjà spécialisés dans un domaine asiatique et ayant commencé l'étude d'une langue aussi bien qu'aux débutants. Dans le cadre indien, un accent fort est mis sur l'histoire intellectuelle et sociale de l'Inde coloniale,  
Musique et langage : Voir le département de psychologie

**HMETH216** : Anthropologie de l'état et de la citoyenneté. Ce cours d'anthropologie politique est centré sur l'étude des sociétés complexes, étatiques et supra-étatiques (ex.: l'Union Européenne). Il analyse différents types d'organisation étatique, les relations entre individu et institutions, l'existence d'une société civile, les articulations entre la communauté locale, l'état et la société globale, les problèmes posés par les mouvements transnationaux (migration, délocalisation économique etc).

Un EC au choix dans le « module d'approfondissement » de sciences sociales des religions EPHE : Voir descriptif de l'ephe

EN DEUXIÈME ANNÉE, LE MASTER D'ETHNOLOGIE COMPORTE DEUX SPÉCIALITÉS : LA PREMIÈRE COMPREND TROIS PARCOURS D'« ÉTUDES SPÉCIALISÉES » EN ETHNOLOGIE, PRÉHISTOIRE, ETHNOMUSICOLOGIE. LA SECONDE S'INTITULE « DYNAMIQUE DES MONDES RURAUX ET ENVIRONNEMENT (DMRE) » ET REPREND BON NOMBRE D'ENSEIGNEMENTS DES « ÉTUDES SPÉCIALISÉES EN ETHNOLOGIE » QU'ELLE COMPLÈTE AVEC UNE FORMATION ORIENTÉE VERS LES SCIENCES DE LA NATURE ET DU VIVANT.

<b>MASTER 2</b> <b>MENTION : ethnologie, ethnomusicologie et préhistoire</b>
---

---

**Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, 21 allée de l'Université  
92023 - Nanterre cedex**

En deuxième année, le Master d'ethnologie comporte deux spécialités :

La première « Études spécialisées en ethnologie, ethnomusicologie et préhistoire » comprend trois parcours. Le contenu pédagogique de ces trois parcours comporte une forte accentuation sur les questions d'épistémologie ; ils offrent parallèlement une formation de haut niveau dans chacun des domaines scientifiques concernés.

La deuxième, intitulée « Dynamique des mondes ruraux et environnement (DMRE) », reprend des enseignements des « Études spécialisées en ethnologie » complétés par une formation orientée vers les sciences de la nature et du vivant.

## *Spécialité 1 : Etudes spécialisées en ethnologie, ethnomusicologie et préhistoire*

**Responsable de l'ensemble du Master et de la spécialité 1 : Laurence Caillet**

**Secrétariat : Christiane Grin (tél. : 01 46 69 25 90 / e-mail : labethno@mae.u-paris10.fr)**

**Site Web:** <http://www.mae.u-paris10.fr/ethnologie/ethnomaster3.php?ID=32903>

**Site Web de l'Université Paris X :** <http://www.u-paris10.fr>

**Trois parcours ou « options » figurent dans cette spécialité**

➤ **Parcours 1.** Ethnologie générale

(responsable de l'option : M<sup>mes</sup> Peatrik, Taylor, MM. Formoso, Galinier, Herrenschmidt, Houseman, Jamous, Meyer, Williams)

➤ **Parcours 2.** Ethnomusicologie (responsable : M. Lortat-Jacob)

➤ **Parcours 3.** Préhistoire (responsable : M<sup>me</sup> Perlès)

**Candidature :** le candidat doit, à partir du mois de juin, prendre contact avec un responsable de l'option qui l'intéresse (le secrétariat lui indiquera ses coordonnées). Il lui communique son mémoire de maîtrise ou de M1, son curriculum vitæ et l'esquisse de ses futures recherches. Si le responsable de l'option considère que sa candidature est recevable, il convoque l'étudiant pour un entretien personnel obligatoire. Cet entretien doit avoir lieu au plus tard le 2 octobre 2006. Le candidat remplit un dossier de candidature qu'il retirera au secrétariat à la suite de cet entretien et le rendra au secrétariat avant le 3 octobre 2006 à 17 heures. Le Conseil du Master 2 de la spécialité 1 se réunit le 4 octobre au matin pour prendre connaissance de l'ensemble des propositions des responsables d'option et établir la liste définitive des candidats admis à la préparation du Master 2 pour l'année 2006-2007.

**Inscription :** les candidats admis à la préparation du Master 2 doivent s'inscrire auprès du service des inscriptions de l'université Paris X, selon les modalités indiquées par le secrétariat.

**Enseignement :** une fois inscrit, l'étudiant est tenu de suivre tous les enseignements relevant de son option et de les valider à la date qui lui sera indiquée par le secrétariat. La présence en cours est obligatoire : tout retard ou absence devra être justifié auprès de l'enseignant. Tous les étudiants se retrouveront le jeudi 12 octobre 2006 à 15 heures en salle F 308 de la MAE. Les enseignements commenceront le lundi de la semaine suivante. **Attention :** une fois inscrit, l'étudiant ne pourra pas changer de spécialité.

**Recherche** : l'étudiant doit, pendant l'année universitaire, effectuer un stage d'initiation à la recherche ou **stage annuel en laboratoire** dans un laboratoire ou une équipe de recherche de son choix. Ce stage est validé sur les deux semestres. Le candidat devra exposer publiquement en avril ou mai son intention de recherche et sa problématique devant l'assemblée de son laboratoire ou de l'équipe de recherche.

Un *tuteur* est responsable de l'avancement de ses travaux et de son initiation à la pratique de la recherche ; ce tuteur ainsi que le laboratoire de recherche sont choisis d'un commun accord entre le candidat et le responsable de l'option et leurs coordonnées seront communiquées au secrétariat, en même temps que les inscriptions pédagogiques, à une date qui sera fixée ultérieurement.

L'étudiant devra également présenter un article de niveau publiable sur un sujet différent de celui de sa thèse.

Le *jury du Master 2* de cette spécialité s'assure que le candidat a suivi les enseignements choisis lors de l'inscription pédagogique et qu'il s'est initié à la pratique de la recherche, examine les travaux présentés et juge de leur qualité, prend connaissance des appréciations tant du tuteur que du responsable de l'équipe ou du laboratoire où s'est déroulé le stage. L'étudiant ne peut présenter son article et son projet qu'une fois ses enseignements validés. À l'issue de la session de juin, le jury émet des recommandations pour la distribution éventuelle d'allocations de recherche.

**M A S T E R 2**  
**“ Ethnologie, ethnomusicologie et préhistoire ”**

*Enseignements du Master 2 (2007-2008)*

**Pour l'ensemble des options, l'organisation du cursus est la suivante :**

➤ ***Enseignements obligatoires, comportant dans tous les cas :***

- a) le séminaire de l'option
- b) un enseignement commun aux trois options :  
*Questions d'épistémologie et de méthodologie*
- c) un ou plusieurs autres enseignements au choix

➤ ***Enseignements au choix,***

Ces enseignements sont soit des cours ou des séminaires propres à l'enseignement du Master 2 (voir liste récapitulative des enseignements proposés *infra*), soit des cours ou des séminaires extérieurs à cet enseignement.

En cas de chevauchement entre un séminaire au choix et les enseignements obligatoires, la priorité absolue revient à ces derniers.

## Option 1 : ethnologie générale

### *Semestre 1*

C = coefficient ; ECTS = nombre de crédits

<b>HMEUF399</b>	<b>Formation à la recherche 1, obligatoire, C4, ECTS 12</b>
HMETH398	Article (bibliographie raisonnée), ECTS 6
HMETH399	Projet de thèse (bibliographie raisonnée), ECTS 6
<b>HMEUF301</b>	<b>Théorie et méthodologie de la recherche, obligatoire, C2, ECTS 6</b>
HMETH301	Séminaire de doctorat. Option ethnologie générale
<b>HMEUC301</b>	<b>Enseignement spécialisé, un enseignement au choix, C1, ECTS 3</b>
HMETH305	Méthodologie et pratique de terrain
HMETH303	Théorie et méthode. Parenté. Rituels
HMEQB301	L'art contemporain occidental et ses contacts : une approche anthropologique
<b>HMEUC311</b>	<b>De l'élaboration des catégories à leur mise en pratique, obligatoire, C3, ECTS 9</b>
HMETH304	Questions d'épistémologie et de méthodologie, C1, ECTS 3
HMEST301	Stage en laboratoire (voir liste <i>infra</i> ), C2, ECTS 6

### *Semestre 2*

<b>HMEUF499</b>	<b>Formation à la recherche 2, obligatoire, C4, ECTS 12</b>
HMETH488	Article (rédaction)
HMETH499	Projet de thèse (rédaction)
<b>HMEUF401</b>	<b>Théorie et méthodologie de la recherche, obligatoire, C2, ECTS 6</b>
HMETH401	Séminaire de doctorat, option ethnologie générale
<b>HMEUC401</b>	<b>Enseignement spécialisé, un enseignement au choix, C1, ECTS 3</b>
HMETH406	Atelier d'écriture
HMETH403	Usages et mésusages de l'évolution
HMETH404	Séminaire thématique (Tout cours, séminaire ou stage dans une équipe de recherche extérieure au master). C'est le responsable de filière, avec l'accord du directeur du master, qui choisit l'enseignement qui convient particulièrement à l'étudiant. Les cours de langue ne peuvent être validés dans ce cadre.
ou	Séminaire consacré au domaine européen
	Tradition iconographique
	Ethnographie des pratiques de création
<b>HMEUC411</b>	<b>De l'élaboration des catégories à leur mise en pratique, obligatoire, C3, ECTS 9</b>
HMETH405	Savoirs et sociétés, C1, ECTS 3
HMEST401	Stage en laboratoire (voir liste <i>infra</i> ), C2, ECTS 6

*Échange avec le Master 2 “ Sciences des religions ”  
de l’École pratique des hautes études, V<sup>e</sup> section*

Il a été convenu entre les responsables des deux formations que les étudiants du Master 2 “ Ethnologie et sociologie comparative ” de l’université Paris X-Nanterre et ceux du Master 2 “ Sciences des religions ” de l’EPHE V<sup>e</sup> section pourront suivre, avec l’accord du responsable de chaque formation, un enseignement dans l’autre formation. Ces heures seront validées dans le cursus de chaque formation.

Les étudiants du parcours “ Ethnologie et sociologie comparative ” peuvent choisir *le séminaire* d’un directeur d’études ; dans ce cas, il relève du code H METH404 Séminaire thématique.

Les renseignements concernant les cours de l’EPHE et les conditions d’inscription doivent être demandés à M. Michael Houseman, directeur d’études EPHE. Les lieux et les horaires sont précisés dans le *Guide des études doctorales* de l’EPHE ou au secrétariat de l’École, à la Sorbonne, escalier E, 45-47 rue des Écoles, 75005 Paris.

## Option 2 : ethnomusicologie

### *Semestre 1*

C = coefficient ; ECTS = nombre de crédits

**HMEUF399 Formation à la recherche 1, obligatoire**, C4, ECTS 12

HMETH398 Article (bibliographie raisonnée), ECTS 6

HMETH399 Projet de thèse (bibliographie raisonnée), ECTS 6

**HMEUF303 Théorie et méthodologie de la recherche, obligatoire**, C2, ECTS 6

HMEMU301 Séminaire de doctorat, option ethnomusicologie

**HMEUC301 Enseignement spécialisé, un enseignement au choix**, C1, ECTS 3

HMETH305 Méthodologie et pratique de terrain

HMETH303 Théorie et méthode. Parenté. Rituels

ou EC à choisir dans le master de psychologie de la musique (Paris X)

**HMEUC311 De l'élaboration des catégories à leur mise en pratique, obligatoire**, C3, ECTS 9

HMETH304 Questions d'épistémologie et de méthodologie, C1, ECTS 3

HMEST301 Stage en laboratoire (voir liste *infra*), C2, ECTS 6

### *Semestre 2*

**HMEUF499 Formation à la recherche 2, obligatoire**, C4, ECTS 12

HMETH488 Article (rédaction), ECTS 6

HMETH499 Projet de thèse (rédaction), ECTS 6

**HMEUF403 Théorie et méthodologie de la recherche, obligatoire**, C2, ECTS 6

HMEMU401 Séminaire de doctorat, option ethnomusicologie

**HMEUC403 Enseignement spécialisé, un enseignement au choix**, C1, ECTS 3

HMETH406 Atelier d'écriture

HMETH403 Usages et mésusages de l'évolution

HMETH404 Séminaire thématique (Tout cours, séminaire ou stage dans une équipe de recherche extérieure au master). C'est le responsable de filière, avec l'accord du directeur du master, qui choisit l'enseignement qui convient particulièrement à l'étudiant. Les cours de langue ne peuvent pas être validés dans ce cadre.

ou Séminaire consacré au domaine européen

ou EC à choisir dans le master de psychologie de la musique (Paris X)

**HMEUC411 Champ théorique, obligatoire**, C3, ECTS 9

HMEMU402 Acoustique et musique, C1, ECTS 3

HMEST301 Stage en laboratoire (voir liste *infra*), C2, ECTS 6

### Option 3 : préhistoire

#### *Semestre 1*

C : coefficient ; ECTS : nombre de crédits

<b>HMEUF399</b>	<b>Formation à la recherche 1, obligatoire, C4,</b> C4, ECTS 12
HMETH398	Article (recherches bibliographiques), ECTS 6
HMETH399	Projet de thèse (recherches bibliographiques), ECTS 6
<b>HMEUF302</b>	<b>Théorie et méthodologie de la recherche, obligatoire,</b> C2, ECTS 6
HMEPR302	Formation à la recherche
<b>HMEUC302</b>	<b>Enseignement spécialisé, un enseignement au choix,</b> C1, ECTS 3
HMEPR101	Technologie lithique
HMEPR305	Histoire archéologique des ressources animales
<b>HMEUC311</b>	<b>De l'élaboration des catégories à leur mise en pratique, obligatoire,</b> C3, ECTS 9
HMETH304	Questions d'épistémologie et de méthodologie, C1, ECTS 3
HMEST301	Stage en laboratoire (voir liste <i>infra</i> ), C2, ECTS 6

#### **Semestre 2**

<b>HMEUF499</b>	<b>Formation à la recherche 2, obligatoire,</b> C4, ECTS 12
HMETH488	Article (rédaction), ECTS 6
HMETH499	Projet de thèse (rédaction), ECTS 6
<b>HMEUF402</b>	<b>Théorie et méthodologie de la recherche, obligatoire,</b> C2, ECTS 6
HMEPR401	Séminaire de doctorat, option préhistoire
HMETH403	Usages et mésusages de l'évolution
<b>HMEUC402</b>	<b>Enseignement spécialisé, un enseignement au choix,</b> C1, ECTS 3
HMEPR402	Anthropisation et évolution holocène des faunes vertébrées
HMEPR403	Art paléolithique
HMEPR404	Méthodes de datation
HMEPR201	Technologie céramique
HMEPR202	Technologie osseuse
HMEXT401	Séminaire extérieur à la formation
<b>HMEUC412</b>	<b>Champ théorique, obligatoire,</b> C3, ECTS 9
HMEST401	Stage en laboratoire (voir liste <i>infra</i> ), C2, ECTS 1
HMEST402	Stage de cartographie, C1, ECTS 3

**Enseignements proposés pour l'année du Master 2007-2008**  
(récapitulatif)

**I. Cours et séminaires de l'enseignement du Master 2**

**\* mae : Maison de l'archéologie et de l'ethnologie René-Ginouvès, Université Paris X**

S1 : premier semestre

S2 : deuxième semestre

HMETH406	S2	Atelier d'écriture	Camelin	jeudi 11h-13h mae*, 304 F
HMETH304	S1	Questions d'épistémologie et de méthodologie	Liolios	lundi 13h-15h mae*, 308 F
HMETH303	S1	Théorie et méthode. Parenté. Rituels.	Herrenschmidt	jeudi 11h-13h mae*, 304 F
HMETH301	S1	Séminaire de doctorat (option 1 et DMRE)	Caillet	jeudi, 17h-19h mae*, 308 F
HMETH401	S2			
HMETH405	S2	Savoirs et sociétés	Herrou	lundi, 14h-16h mae*, 308 F
HMETH404	S2	Séminaire consacré au domaine européen	Segalen	lundi, 10-12h mae*, 304 F
HMETH305	S1	Méthodologie et pratique de terrain	Formoso	jeudi 9h-11h mae*, 304 F
HMETH403	S2	Usages et mésusages de l'évolution	Augustins	jeudi 9h-11h mae*, 304 F
HMEMU301	S1	Séminaire de doctorat	Lortat-Jacob	mercredi 18h-20h Musée de l'Homme
HMEMU401	S2			
HMEMU402	S2	Acoustique et musique attention, cet enseignement commence en S1	Besnainou	jeudi 9h30-12h30 CNSMDP
HMEPR301	S1		Liolios	lundi 10h-12h Salle à préciser
HMEPR401	S2	Séminaire de doctorat (option 3)	Pion	mercredi 13h30-16h bât. C 106

HMEPR201	S2	Technologie céramique	Roux	jeudi 14h-16h MAE
HMEPR101	S1	Technologie lithique	Pelegrin	jeudi 16h-18h MAE
HMEPR202	S1	Technologie osseuse	David Liolios / Sidéra	date à préciser sur inscription
HMEPR302	S1	Formation à la recherche	Perlès	jeudi 14h-16h MAE, 308 F
HMEST402	S2	Cartographie et photo-interprétation	Lechevalier	4 jours début juin à préciser
HMEPR305	S1	Histoire, archéologie des ressources animales	Vigne	MNHN
HMEPR403	S1	Art paléolithique	Vialou	MNHN
HMEPR404	S1	Méthodes de datation	Falguères	MNHN
HMEPR402	S2	Anthropisation et évolution holocène des faunes de vertébrés	Vigne	MNHN
HMETH411	S2	Séminaire de l'option DMRE sciences de la nature et sciences de la société : questions de méthode Attention, 4 séances en S1, 6 séances en S2	Augustins/ Garine	jeudi 14h-16h MAE, 304F

# Enseignements proposés pour l'année du Master 2007-2008 (récapitulatif)

## I. Enseignements proposés au musée du quai Branly

**S1 : premier semestre**

**S2 : deuxième semestre**

<b>HMEQB301 S1</b>	L'art contemporain occidental et ses contacts : une approche anthropologique 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre, 20 décembre, 10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 16 mai, 30 mai, 6 juin	Dufrêne	mercredi 10h-12h salle de cinéma
<b>HMET404 S2</b>	Tradition iconographique 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 16 mai, 6 juin	Severi	mercredi 16h-18h salle de cinéma
<b>HMETH404 S2</b>	Ethnographie des pratiques de création	Houdart	mardi, 10h30-12h30 salle 01

S'inscrire au préalable et obligatoirement sur le site internet du musée du quai Branly (<http://www.quai Branly.fr>, rubrique étudier et rechercher, puis cliquer sur modalités pratiques de la rubrique enseignements) pour pouvoir accéder à ces cours.

Principaux laboratoires ou équipes de recherche sur lesquels s'appuie le Master d'ethnologie et de préhistoire et dans lesquels les étudiants peuvent valider le stage annuel en laboratoire, correspondant aux trois parcours des « études spécialisées en ethnologie, ethnomusicologie, préhistoire » :

- UMR 7535 Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (A.-M. Peatrik)  
& Équipe de recherche en ethnologie amérindienne (J.-P. Chaumeil)  
Musée du Quai Branly, en S1 (A.-C. Taylor) et l'UMR 7535 (A.-M. Peatrik, en S2)
- UMR 8171 Centre d'études des mondes africains (P. Boilley)
- UPR 299 Milieux, sociétés, cultures en Himalaya (J. Smadja)
- UPR 34 Laboratoire d'anthropologie urbaine (J.-C. Depaule)
- UMR 7173 Laboratoire d'ethnomusicologie (R. Martinez)
- UMR 7055 Préhistoire et technologie (H. Roche)
- UMR 7041 Équipe de l'ArScAn. Anthropologie des techniques, des espaces et des territoires du Pléistocène (É. Boeda)

D'autres laboratoires peuvent être également sollicités en fonction du sujet de recherche de l'étudiant.

## II. Présentation des laboratoires d'accueil de Paris X

### UMR 7535 *Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative*

Le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, créé en 1967 à l'université Paris X par Éric de Dampierre, associé au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à partir de 1968, est devenu, en 1989, unité mixte de recherche. Il constitue aujourd'hui l'UMR 7535.

Depuis sa fondation, le laboratoire s'efforce d'associer étroitement recherche, enseignement et formation à la recherche. L'activité d'enseignement se développe dans le cadre du département d'ethnologie de l'université Paris X et la formation à la recherche dans celui de la formation doctorale, intégrée à l'école doctorale « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent » statutairement articulée au laboratoire, en collaboration avec d'autres unités de recherche et d'enseignement. Le laboratoire est fortement engagé dans la formation à la recherche, non seulement par le truchement de ses neuf enseignants-chercheurs au département d'ethnologie de l'université Paris X, mais aussi par la forte implication des vingt-six chercheurs CNRS dans l'enseignement dès le niveau de la licence. L'ensemble constitué par le laboratoire, la formation doctorale et le département assure la qualité des diplômes de licence, de maîtrise et de doctorat que délivre l'université dans ces disciplines.

Le laboratoire dispose d'une bibliothèque de recherche. Il possède en outre un service de publication qui participe à l'édition de plusieurs collections d'ouvrages et d'une revue spécialisée, *Ateliers*.

Les membres sont regroupés en équipes et en programmes. Ceux-ci sont appelés à tenir des séminaires et à encadrer les étudiants de la formation doctorale.

Les activités de recherche portent actuellement sur :

- Anthropologie du politique et organisation sociale
- Géographies et paysages
- Mémoire, espace psychique, espace cognitif
- La fabrique rituelle
- Procédés de fabrication, savoir-faire et histoire
- Productions ethnographiques et archives
- Pratiques ethnographiques

### UMR 7531 *Laboratoire d'ethnomusicologie*

Le Laboratoire d'ethnomusicologie, qui constitue la principale structure d'accueil des étudiants d'ethnomusicologie à partir du M2, est hébergé au Musée de l'Homme. Cette unité mixte de recherches CNRS/université Paris X est composée de onze chercheurs et enseignants-chercheurs (parmi lesquels les ethnomusicologues de l'équipe de formation) et de trois ITA CNRS. Le laboratoire dispose d'archives sonores constituées depuis un siècle, et d'un laboratoire technique possédant des équipements performants destinés au traitement du son et de l'image.

La recherche se développe sur trois niveaux distincts : les travaux personnels, le séminaire interne et les groupes de recherche, actuellement au nombre de trois : « Clefs d'écoute », « Polymusiques », « Musique et psychologie cognitive ». Un certain nombre de thèmes d'investigation relève d'une perspective interdisciplinaire ; c'est le cas :

- Du son comme composante sémantique impliquant une lecture croisée entre des phénomènes linguistiques et musicaux ;
- Des nouvelles formes de traitement analytique ou de modélisation des données musicales par le biais de l'écriture multimédia, qui rejoignent les préoccupations des épistémologues logicistes ;
- Des études sur le geste musical et la danse, qui croisent les récentes recherches de l'ethnoarchéologie ;
- Des investigations sur la mémoire musicale et les processus créatifs, qui soulèvent des problématiques propres aux sciences cognitives ;
- Des rapprochements établis entre formes sonores et visuelles, qui relèvent pleinement de l'anthropologie esthétique.

#### *UMR 7055 Préhistoire et Technologie*

Le laboratoire de *Préhistoire et Technologie* est une unité mixte CNRS/université Paris X, créée en 1999 (lors du mi-parcours de la contractualisation avec Paris X), mais les liens avec Paris X existent depuis la création de l'équipe, en 1980. Actuellement, elle comprend trois enseignants-chercheurs, six chercheurs et un ingénieur CNRS, deux chercheurs INRAP, trois chercheurs autres, cinq post-doctorants (dont une bourse CNRS, une bourse Fyssen et une bourse Fleischmann), et une vingtaine de doctorants dont deux allocataires.

Les recherches menées par cette équipe ont pour objectif principal de reconstituer les systèmes socio-économiques du passé et d'en comprendre les mécanismes d'évolution. Ces recherches se fondent sur l'approche technologique, approche développée depuis une trentaine d'années en France et à l'élaboration de laquelle l'équipe a joué un rôle de premier plan, et se déclinent dans les thèmes suivants :

- Thème 1 - Construction de référentiels expérimentaux et ethnoarchéologiques,
- Thème 2 - Pratiques techniques et traditions culturelles,
- Thème 3 - Production technique et comportements techno-économiques,
- Thème 4 - Des techniques aux systèmes socio-économiques dans la préhistoire récente,
- Thème 5 - Processus et dynamique des changements techniques

Par ailleurs, les chercheurs du laboratoire travaillent sur des périodes chrono-culturelles couvrant la quasi-totalité des temps préhistoriques, et ce sur plusieurs continents.

#### ***ANTHROPOLOGIE DES TECHNIQUES, DES ESPACES ET DES TERRITOIRES AU PLIO/PLÉISTOCÈNE (ÉQUIPE DE L'ARSCAN - UMR 7041)***

La profondeur temporelle du Paléolithique, plus de quatre millions d'années, constitue un espace/temps où vont apparaître, se développer, s'éteindre et se côtoyer des groupes et des sociétés différentes. Mais la réalité documentaire de cette période nous contraint à travailler sur des aspects souvent disparates et partiels de ces sociétés, caractéristique d'autant plus fortement marquée que l'on remonte le temps. Aussi, nous appuyons-nous sur ce qui nous parvient, qui est commun à toutes : le fait technique et l'espace où il est produit. À partir de ces deux éléments, nous essayons de constituer une anthropologie.

Différentes options ont été prises dont les deux plus importantes peuvent être considérées comme :

- sociétale, se servant de la technique comme un moyen de mettre en lumière les comportements d'un groupe ;
- cognitiviste, visant à mettre en évidence les connaissances et les savoir-faire liés au fait technique.

Grâce à la dimension temporelle qu'offre le Paléolithique nous pouvons mettre en évidence l'extrême diversité des réalisations humaines, mais surtout comprendre certains mécanismes de leur évolution.

Si l'homme invente, innove et diffuse, il n'en est pas moins dépendant du stade d'évolution des techniques dans lequel il se situe. La compréhension d'un fait technique donné passe donc par sa perception diachronique, avec une mise en perspective " historique ". Cette approche constitue une nouvelle perspective de recherche capable de dissocier une perception événementielle d'une perception temporelle.

L'espace est une autre dimension constitutive de l'humanité. Toutes les cultures se construisent dans des espaces géographiques. Mais, contrairement à ce qui est souvent dit à propos des périodes anciennes, l'environnement ne fait pas la " culture " et l'un n'explique pas l'autre. C'est une relation réciproque entre le milieu humain et le milieu culturel qui crée ce que l'on dénomme des aires culturelles, au sein desquelles se retrouvent un certain nombre de caractères communs, dont les faits techniques. Le milieu physique constitue néanmoins une contrainte qui oblige les hommes à relever une sorte de défi.

En travaillant à une échelle tantôt macro tantôt micro-géographique, nous pouvons cependant esquisser une géographie des cultures sur le temps long.

#### Thématiques

- 1 - Origine et diffusion. Que peuvent être des industries originelles ?
- 2 - Tendances techniques et aires culturelles à travers le temps et l'espace
- 3 - Comportements, espaces domestiques et micro-régions

## ***Spécialité 2 : Dynamique des mondes ruraux et environnement (DMRE)***

**Responsables de la spécialité 2 : Georges Augustins et Éric Garine**

**Secrétariat : Ch. Grin (tél. : 01 46 69 25 90 / e-mail : labethno@mae.u-paris10.fr)**

**Site Web de la formation doctorale : <http://www.mae.u-paris10.fr>, rubrique enseignements**

**Site Web de l'Université Paris X : <http://www.u-paris10.fr>**

**Candidature** : le candidat doit, dès que possible, prendre contact avec un des deux responsables de la spécialité (le secrétariat lui indiquera ses coordonnées). Il lui communique son mémoire de maîtrise ou de M1, son curriculum vitae et l'esquisse de ses futures recherches. Si le responsable de l'option considère que sa candidature est recevable, il convoque l'étudiant pour un entretien personnel obligatoire. Cet entretien doit avoir lieu au plus tard le 2 octobre 2006. Le candidat remplit un dossier de candidature qu'il retirera au secrétariat à la suite de cet entretien et le rendra au secrétariat avant le 3 octobre 2006 à 17 heures. Le Conseil du Master 2 de la spécialité 2 se réunit le 4 octobre au matin pour prendre connaissance de l'ensemble des propositions des responsables d'option et établir la liste définitive des candidats admis à la préparation du Master 2 pour l'année 2006-2007.

**Inscription** : Les candidats admis à la préparation du Master 2 doivent s'inscrire auprès du service des inscriptions de l'université Paris X, selon les modalités qui leur sont indiquées par le secrétariat. **Attention** : une fois inscrit, l'étudiant ne pourra pas changer de spécialité.

**Début des cours** : Tous les étudiants se retrouveront le 12 octobre 2006 à 15 heures en salle F 308 de la MAE. À l'issue de la réunion plénière de la spécialité *Ethnologie et sociologie comparative, ethnomusicologie et préhistoire*, une séance d'information complémentaire concernant la spécialité DMRE aura lieu. Parmi les enseignements du premier semestre, tous les étudiants de la spécialité participeront à une semaine de stage sur le terrain en zone rurale qui aura lieu du 18 au 22 décembre 2006. Une participation financière des étudiants sera nécessaire pour l'organisation de cette session de cours réalisée en commun avec le département d'ethnologie, d'ethnomusicologie et de préhistoire ainsi que le département de Sociologie de l'université Paris X, le Museum national d'Histoire naturelle et le département de biologie de l'Université de Montpellier II.

**Enseignement :** Une fois inscrit, l'étudiant est tenu de suivre et de valider les enseignements aux dates qui lui seront indiquées. La présence en cours est obligatoire : tout retard ou absence devra être justifié auprès de l'enseignant. Chaque étudiant devra choisir des enseignements dans son institution principale et dans l'une au moins des institutions partenaires de la spécialité cohabilitée. Ce choix sera fait par l'étudiant dans le cadre d'une concertation étroite avec les enseignants assurant le tutorat, en tenant compte de son inclination personnelle, et de la cohérence de ses choix par rapport au thème de recherche traité dans le cadre de son mémoire.

**Recherche :** L'étudiant doit, pendant l'année universitaire, effectuer un stage d'initiation à la recherche dans un laboratoire ou une équipe de recherche. Il exposera publiquement son projet de recherche et sa problématique devant l'assemblée de ce laboratoire ou de cette équipe de recherche. Le choix du laboratoire ou de l'équipe de recherche est discuté avec les tuteurs responsables de l'évolution de son travail au cours de l'année. Deux tuteurs, l'un spécialiste de la discipline de référence de l'étudiant (ethnologie) et un deuxième issu d'une des institutions partenaires et spécialistes d'une autre discipline (sociologie, ethnobiologie, anthropologie biologique, écologie) sont désignés en début d'année. L'étudiant devra rédiger un rapport bref sur le stage de recherche réalisé au cours de l'année.

La rédaction d'un mémoire de recherche original constituera le principal travail à réaliser par les étudiants. Le thème en sera défini en relations avec les enseignants et chaque étudiant sera suivi par deux tuteurs issus de disciplines différentes. Le choix des techniques et concepts à acquérir, celui du laboratoire d'accueil et du corpus de cours à suivre sera décidé en fonction du thème du mémoire. Les mémoires feront l'objet d'une soutenance, en fin d'année, devant un jury pluridisciplinaire qui marquera la fin de la scolarité dans la spécialité « Dynamiques de mondes ruraux et environnement ».

**Le jury** est composé de représentants des institutions partenaires. Il s'assure que le candidat a validé les enseignements choisis lors de l'inscription pédagogique et qu'il s'est initié à la pratique de la recherche, examine les travaux présentés et juge de leur qualité, prend connaissance des appréciations des tuteurs et du responsable de l'équipe ou du laboratoire où s'est déroulé le stage. La présentation du projet de recherche fait l'objet d'une soutenance orale devant le jury pluridisciplinaire qui marquera la fin de la scolarité dans la spécialité *Dynamique des mondes ruraux et environnement* (DMRE).

**La formation DMRE est dispensée en partenariat avec :**

— Le département d'ethnologie et de sociologie comparative, ethnomusicologie et préhistoire de l'Université Paris X – Nanterre.

— Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (MNHN), Master EMTS, *Environnement, milieux, techniques, sociétés* ; parcours *Ethnoécologie, savoirs locaux et gestion de la biodiversité (ESL)*

— L'Université Montpellier II, Master BGAE, *Biologie, géoscience, agroressource, environnement* ; parcours *Biologie de l'évolution et écologie (BEE)*

— L'Université Paris X, Master *Sociologie. Mutations des Sociétés Contemporaines* ; parcours *Sociologie du travail et du genre, sociologies du développement*

### **Pour des recherches et des enseignements sur les sociétés rurales**

L'étude des sociétés rurales constitue un sujet classique tant de l'ethnologie que de la sociologie, mais qui fait maintenant l'objet de travaux parallèles dans un cadre académique fragmenté. Des domaines comme la sociologie rurale, l'ethnobiologie, l'anthropologie de la nature, l'anthropologie du développement ou la biologie de la conservation apparaissent de plus en plus comme des sous-disciplines autonomes qui communiquent peu, alors que les résultats accumulés ces dernières décennies constituent un **patrimoine commun** dont la transmission devrait être assurée.

### **Pour un axe fédérateur sur la relation à l'environnement**

Cela apparaît d'autant plus opportun aujourd'hui que le problème de l'analyse de la relation que les sociétés entretiennent avec leurs environnements biologiques se constitue comme un thème fédérateur de recherches transversales autant que comme un sujet de débat dans la société civile, mais cela transparaît peu au niveau des résultats de la recherche ou des travaux des étudiants avancés. Bien que des sujets de thèse soient déposés sur le thème, les études originales auxquelles elles donnent lieu tirent peu parti de l'éclairage que pourrait apporter une approche pluridisciplinaire.

### **Pour la comparaison entre sociétés industrielles du Nord et sociétés en développement du Sud**

À l'heure de la globalisation, que ce soit du point de vue fondamental ou appliqué, les études sur les relations des sociétés doivent être envisagées dans des **contextes écologiques et sociaux de toutes natures** : que ce soient dans les sociétés post-industrielles des pays tempérés, comme dans les pays en développement de la zone tropicale.

### **Pour la collaboration en Sciences Humaines et Sociales et Sciences de la vie**

L'intérêt d'une approche pluridisciplinaire des relations sociétés-environnement fait l'objet d'un consensus dans la mesure où les phénomènes qui relèvent de la dynamique sociale apparaissent intimement liés aux processus écologiques dont l'étude relève de la biologie. Aucune des disciplines ne possède à elle seule les réponses aux questions posées et la collaboration entre spécialités des sciences de la vie et de la société constitue une perspective stimulante, tant du point de vue du renouvellement des problématiques de la recherche, que de la culture générale nécessaire aux futurs praticiens du développement.

### **Pour la formation dans une discipline particulière et pour l'acquisition d'une culture pluridisciplinaire...**

La pluridisciplinarité est ici entendue comme collaboration entre des disciplines aux fondements solides. Biologistes, ethnologues et sociologues partageront leurs expertises pour des étudiants qui constitueront la prochaine génération de chercheurs et de praticiens dans le domaine de l'étude des relations entre systèmes écologiques et les systèmes sociaux, du développement durable et de la conservation de la biodiversité.

L'objectif principal est de donner aux étudiants qui suivent des cursus de master généralistes en ethnologie ou en sociologie (Paris X-Nanterre), ethnoécologie (MNHN, Paris), biologie (Université de Montpellier), une possibilité d'approfondir leurs connaissances concernant l'organisation sociale des sociétés rurales, les savoirs locaux sur la nature et la dynamique biologique des milieux.

La formation commune proposée est conçue comme une ouverture thématique et méthodologique qui fait l'objet d'une " spécialisation " proposée à des étudiants qui seront inscrits dans différents masters monodisciplinaires, dont ils suivront intégralement les cursus. Il ne s'agit pas pour la filière cohabilitée « dynamiques des mondes ruraux » de se substituer aux masters disciplinaires existants, mais d'apporter un complément de formation, et de réflexion, aux étudiants en vue de les préparer au dialogue pluridisciplinaire que supposera l'exploration du concept de développement durable ou la prise en compte des facteurs tant biologiques qu'humains dans la compréhension des relations entre sociétés et environnements.

Au-delà du master proprement dit, la filière vise à contribuer à la formation initiale des étudiants se destinant à la réalisation d'une recherche de niveau doctoral en élargissant les questionnements de leurs problématiques de recherche en thèse aux acquis des disciplines connexes. Ce but conditionne largement le parti pris pédagogique qui met la formulation des questions de la recherche doctorale au centre du cursus de la filière DMRE.

Les objectifs principaux de la spécialité DMRE sont :

- l'acquisition des connaissances fondamentales dans plusieurs disciplines (Ethnologie, Sociologie, Ecologie, Ethnobiologie) et des modalités de leur combinaison pour une approche pluridisciplinaire de l'étude des relations entre les sociétés humaines et leur environnement dans le monde rural ;
- la mobilisation de ces connaissances pour la mise au point de dispositifs méthodologiques innovants dans le domaine de la recherche fondamentale et de la recherche-action.
- la formation de chercheurs et de praticiens du développement durable prenant en compte les exigences éthiques de la conservation de l'environnement et de la responsabilité sociale que constitue la mise au point de ces programmes dans une perspective socialement et culturellement acceptable pour tous les groupes sociaux.

## Dynamique des mondes ruraux et environnement (DMRE)

### Semestre 1

- HMEUF397**      **Formation à la recherche 1, obligatoire**, C4, ECTS 12  
HLMET397      Stage sur le terrain
- HMEUF304**      **Enseignements disciplinaires fondamentaux, obligatoires**, C3, ECTS 9  
HMETH301      Séminaire de doctorat, option ethnologie générale, C2, ECTS 6  
HMETH344      Questions d'épistémologie, C1, ECTS 3
- HMEUC304**      **Enseignements spécialisés, au choix**, C1, ECTS 3  
HMETH303      Théorie et méthode. Parenté. Rituels  
HMETH305      Méthodologie et pratique de terrain
- HMEUC314**      **Enseignements spécialisés hors ethnologie, deux EC aux choix**, C2, ECTS 6  
HMEHE301      Master EMTS (MNHN), (liste 1)  
HMEHE302      Master BGAE, (liste 2)  
code voir liste 3      Master Mutations des sociétés contemporaines (sociologie, Paris X)

### Semestre 2

- HMEUF497**      **Formation à la recherche 2, obligatoire**, C5, ECTS 15  
HMEST401      Stage en laboratoire, C2, ECTS 6  
HMETH497      Mémoire, C3, ECTS 9
- HMEUF401**      **Enseignements disciplinaires fondamentaux, obligatoires**, C3, ECTS 9  
HMETH401      Séminaire de doctorat. Option ethnologie générale  
HMETH405      Savoirs et sociétés  
HMETH403      Usages et mésusages de l'évolution
- HMEUC404**      **Enseignement spécialisé ethnologie**, C1, ECTS 3  
HMETH411      Séminaire de l'option DMRE - sciences de la nature et sciences de la société :  
questions de méthode
- HMEUC414**      **Enseignement spécialisé ethnologie ou hors ethnologie, un au choix**, C1, ECTS 3  
HMEHE401      Master MNHN, liste 4  
HMEHE402      Master BGAE, liste 5  
code liste 6      Master Mutations des sociétés contemporaines (Paris X)  
code liste 7      Master ethno, Paris X

## Détail des enseignements spécialisés, semestre 1

### **HMEUC304 Enseignements spécialisés, au choix**

HMETH303	Théorie et méthode. Parenté. Rituels	Herrenschmidt	jeudi 11h-13h	MAE, 304F
HMETH305	Méthodologie et pratique de terrain,	Formoso	jeudi 9h-11h	MAE, 304F

### **HMEUC314 Enseignement spécialisé ethnologie ou hors ethnologie, un au choix**

#### **Liste 1 : Master EMTS (MNHN Paris) parcours *Ethnoécologie, savoirs locaux et gestion de la biodiversité (ESL)* (ex Développement Durable et Gestion Conservatoire)**

<http://www.mnhn.fr/museum/office/science/science/Enseignement/rubmastere/ssmentionmaster.xsp>

Contact : Jeanne le Duchat d'Aubigny au MNHN. Tél.: 01.40.79.32.67 / Courriel : leduchat@mnhn.fr

- 10-20 / 10. EMTS 14. M. Roué. Démarches interdisciplinaires des recherches en environnement  
15-21 / 09 EMTS 15. M. Cohen. Milieux naturels : effets de l'action anthropique et organisation de l'espace  
19 / 09 et 26-29 / 09 EMTS 16. S. Bahuchet. Sociétés et milieux naturels  
02-06 / 10 EMTS 17. J. Lossouarn & F. Léger. Agricultures, environnement, territoires  
23-31 / 10 EMTS 18. J.-M. Betsch, F. Léger, C. Mering. Méthodes et outils des recherches en environnement  
20-27 / 11 EMTS 19. S. Bahuchet. Ethnoécologie  
29 / 11 – 6 / 12 EMTS 20. M. Roué. Savoirs locaux et gestion de la biodiversité : approche anthropologique  
06-17 / 11 EMTS 24. D. Couvet. Préservation de la biodiversité : principes et méthodes  
08-12 / 01 EMTS 25. J.-M. Betsch. Écosystèmes forestiers : écologie et gestion des ressources naturelles  
dates à préciser EMTS 26. J. Ronchail. Variabilité climatique et enjeux sociaux  
08-12 / 01 EMTS 27. F. Léger & J. Lossouarn. Agrosystèmes tropicaux et gestion des ressources naturelles en région chaudes  
15-19 / 01 EMTS 28. E. Heyer & P. Pasquet. Ecologie humaine.  
15-26 / 01 EMTS 29. F. Léger & J. Lossouarn. Construction de normes techniques pour la gestion agro-environnementale.  
22-26 / 01 EMTS 30. F. Aubaile Le phénomène alimentaire.

#### **Liste 2 : enseignements du Master BGAE (Univ. Montpellier II) parcours *BEE***

[http://www.master-bgae.univ-montp2.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=46#nrech](http://www.master-bgae.univ-montp2.fr/rubrique.php3?id_rubrique=46#nrech)

Contact : Doyle McKey ([doyle.mckey@cefe.cnrs.fr](mailto:doyle.mckey@cefe.cnrs.fr)) ou Yildiz Aumeeruddy - Thomas ([yildiz.thomas@cefe.cnrs.fr](mailto:yildiz.thomas@cefe.cnrs.fr))

- (dates et horaires à préciser) UMBGE308 J. Lepart & P. Marty. Ecologie du paysage  
(dates et horaires à préciser) UMBGE331 D. Mc Key. Ethnoécologie et environnement  
(dates et horaires à préciser) UMBGE335 JL Martin, I. Olivieri, J.D. Thompson. Biologie de la conservation  
(dates et horaires à préciser) UMBGE102 D. McKey & B. Jaillard. Ecologie Générale et Théorique  
(dates et horaires à préciser) UMBGE107 D. Mc Key. Interactions bioculturelles et écologie humaine : séminaire en ethnobiologie  
(dates et horaires à préciser) UMBGE314 Resp. J.L. Pham, J. Ronfort, J. David Domestication et dynamique de la diversité des plantes cultivées

**Liste 3 : enseignements du premier semestre du Master Sociologie (Paris X) ([http://www.u-paris10.fr/88294464/0/fiche\\_pagelibre/](http://www.u-paris10.fr/88294464/0/fiche_pagelibre/))**

Contact : Fernando Medeiros ([fernando.medeiros@u-paris10.fr](mailto:fernando.medeiros@u-paris10.fr)) ou Florence Pinton (Florence.Pinton@orleans.ird.fr)

**Champ 3 : *Ville, nature et développement***

EC HMMSC305 Economie et sociétés : F. Medeiros

EC HMMSC306 Débats autour vivant. H. Brives

EC HMMUS108 Développement durable et nouvelles formes de solidarités. A. Gana

**Champ 1 : Socio-démographie**

EC HMMUS201 Pratique de la démographie. M. Cosio

EC HMMUS202 Démographie à l'échelle locale. C. Clément

## Détail des enseignements spécialisés, deuxième semestre

### **HMEUC404 Enseignement spécialisé ethnologie**

HMETH411 Séminaire de l'option DMRE - sciences de la nature et sciences de la société : questions de méthode (G. Augustins & E. Garine)

### **HMEUC414 Enseignement spécialisé ethnologie ou hors ethnologie, un au choix**

#### **Liste 4 : Master EMTS (MNHN Paris)**

Se renseigner auprès du MNHN. Il est possible de valider les cours de M1 offerts au MNHN.

#### **Liste 5 : enseignements du Master BGAE (Univ. Montpellier II) parcours BEE (<http://www.univ-montp2.fr/%7Eparcbee/>)**

UMBGE111: Histoire des Sciences et Bioéthique, G. Charmantier

UMBGE201: Ecology (English) D. McKey

#### **Liste 6 : enseignements du second semestre du Master Sociologie (Paris X) *Mutations des Sociétés Contemporaines*. ([http://www.u-paris10.fr/88294464/0/fiche\\_\\_pagelibre/](http://www.u-paris10.fr/88294464/0/fiche__pagelibre/))**

##### **Champ 3 : Ville, nature et développement**

EC HMMSC406 Nature, techniques et sociétés. J.P. Billaud (CNRS LADYSS)

EC HMMSC405 Les oppositions structurales ville, campagne, nature sauvage. Anne Raulin

EC HMMUS208 Approches sociologiques du local. F. Medeiros (UPX)

#### **Liste 7 : enseignements du second semestre du Master 2 ethnologie (Paris X)**

HMEPR201	Technologie céramique	Roux jeudi	14h-16h MAE
HMEST402	Cartographie et photo-interprétation	Lechevalier	4 jours début juin
HMETH404	Séminaire consacré au domaine européen	Segalen	lundi, 10h-12h, MAE, 304F
HMETH406	Atelier d'écriture	Camelin	jeudi, 11h-13h, 304F

### **HMEST404 Stage dans un laboratoire de recherche**

La fin du premier semestre, outre le suivi des enseignements, sera consacrée à un travail de recherche original réalisé par les étudiants accueillis en stage de formation dans différents laboratoires de recherche ou équipes d'accueil reconnus au point de vue institutionnel. Le choix du laboratoire ou de l'équipe d'accueil, parmi les institutions liées à la spécialité " Dynamiques des mondes ruraux " par convention (voir annexe ; équipes et laboratoires de recherche partenaires de la spécialités), sera discuté entre les étudiants et les enseignants au début de l'année. Il va de soi que ce choix dépendra étroitement du thème ou de la région du monde dont l'étudiant souhaite traiter dans le cadre de son mémoire de recherche.

### **HMETH497 Mémoire de recherche**

La rédaction d'un mémoire de recherche original constituera le principal travail à réaliser par les étudiants. Le thème en sera défini en relations avec les enseignants et chaque étudiant sera suivi par deux tuteurs issus de disciplines différentes. Le choix des techniques et concepts à acquérir, celui du laboratoire d'accueil et du corpus de cours à suivre sera décidé en fonction du thème du mémoire. Les mémoires feront l'objet d'une soutenance, en fin d'année, devant un jury pluridisciplinaire qui marquera la fin du parcours conduisant à l'obtention de spécialité « Dynamiques des mondes ruraux et environnement ».

### **Laboratoires de recherche partenaires pour l'encadrement des stages d'étudiants en laboratoire**

*Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive* (CEFE, UMR 5175, CNRS / Montpellier II / CIRAD) Montpellier. Directeur : Bernard Delay.

*Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces* (LADYSS, UMR CNRS / Paris X / Paris I / Paris VIII), Nanterre. Directeur : Jean-Paul Billaud.

*Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative* (LABETHNO, UMR 7535, CNRS / Paris X), Nanterre. Directeur : Anne-Marie Peatrik.

*Laboratoire Eco-Anthropologie* (UMR, CNRS / MNHN), Paris. Directeur : S. Bahuchet.

*Laboratoire SICOMOR* (INRA-SAD), Toulouse. Directeur : Christophe Albaladejo.

*Laboratoire Dynamiques forestières dans l'espace agricole* (DYNAFOR, UMR 1201 INRA / INPT / ENSAT), Toulouse. Directeur : Gérard Balent.

Chacun de ces laboratoires comportent plusieurs équipes susceptibles d'accueillir des étudiants stagiaires.

Des collaborations avec d'autres formations peuvent être envisagées ; leur choix devra être avalisé par les responsables de la spécialité DMRE.

# REGLE DE VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

## Validation des enseignements et structuration des parcours de formation

### Principes généraux

---

Les parcours de formation doivent être organisés de façon à permettre une progression pédagogiquement cohérente des étudiants à l'intérieur. En particulier, celle-ci doit être assurée pour les enseignements fondamentaux. Dès lors, la construction des parcours est liée aux règles de validation des enseignements et aux règles de passage d'un semestre à un autre.

De ce point de vue, l'établissement a distingué la licence du master. Dans la première, l'accent est mis sur l'acquisition des fondamentaux mais aussi sur le fait que l'étudiant, en particulier la première année, a besoin d'un temps d'adaptation plus ou moins long, qui peut excéder le semestre universitaire.

Il s'ensuit :

une annualisation de la licence dans le sens où est instaurée une compensation entre les semestres 1 et 2, les semestres 3 et 4 et les semestres 5 et 6.

L'instauration d'une double moyenne en licence pour le passage au niveau supérieur. L'étudiant doit obtenir un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement et un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement fondamental.

En master, l'établissement a défini une règle commune pour la première année. Dans celle-ci, il n'y a plus de compensation annuelle. La compensation entre les unités d'enseignement est uniquement semestrielle. Compte tenu du niveau atteint et des règles qui prévalent en licence, il n'a pas été considéré comme utile de maintenir le système de la double moyenne.

En deuxième année de Master, il n'y a pas de règles communes à l'établissement. Toutefois celui-ci impose que les règles soient communes à toutes les spécialités d'une même mention.

### Les modalités de contrôle des connaissances et les formules d'examen

---

La formule d'examen *décrit pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme à laquelle il est inscrit administrativement et pédagogiquement, les modalités de son évaluation. Trois formules d'examen peuvent être appliquées :*

- La formule d'examen standard
- La formule d'examen pour l'enseignement à distance
- La formule d'examen dérogatoire

#### La formule d'examen standard :

Elle s'applique à tous les étudiants sauf à ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf dérogation. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, elle peut se décliner en deux versions : le contrôle continu et l'examen terminal.

**Le contrôle continu** est une succession d'épreuves, de nature diverse, qui vise à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Ces épreuves sont appelées **travaux ponctuels**. A ces travaux ponctuels peut s'ajouter une **épreuve finale** qui est une épreuve récapitulative se déroulant à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

**Le devoir final** organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique.

**Le partiel**, épreuve organisée et corrigée sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commune à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

*L'examen terminal* est une épreuve récapitulative se déroulant à l'issue de l'enseignement et commune à l'ensemble de la population étudiante inscrite à l'élément pédagogique considéré.

#### **La formule d'examen pour l'enseignement à distance :**

Elle s'applique à tous les étudiants qui souhaitent et peuvent bénéficier de l'enseignement à distance. Elle prend exclusivement la forme et pour tous les éléments constitutifs, de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant, d'un *examen annuel terminal*.

#### **La formule d'examen dérogatoire :**

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance mais qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels délivrés en groupe. Elle prend la forme exclusive et pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant d'un *examen terminal dérogatoire*.

### **La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis**

---

#### *Les absences :*

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de travaux dirigés ou à plus de trois séances de travaux pratiques organisés dans le cadre d'un élément pédagogique est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non.

Un étudiant reconnu absent à une épreuve d'un élément constitutif d'une UE ou à une épreuve d'une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non

Dès lors que l'étudiant est déclaré défaillant à un EC ou à une UE, les compensations ne peuvent plus s'effectuer.

#### *Les dispenses*

Une dispense d'enseignement est l'autorisation pour un étudiant à ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique. Cependant celui-ci doit obligatoirement passer les examens.

Une dispense d'examen est en plus de l'autorisation de ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique, l'autorisation de ne pas passer les épreuves qui y sont associées.

Une dispense est valable uniquement pour l'année en cours.

Un étudiant dispensé d'examen sur un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutraliser dans le calcul des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen suite à l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année.

#### *La validation des acquis*

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro .

### **Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence**

---

#### *La composition des unités d'enseignement*

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs et l'évaluation des étudiants peut être organisée, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs au niveau de l'UE.

#### *La détermination du résultat de l'étudiant*

Disposition n°2 : Si l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre)

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, et si la moyenne obtenue aux UE fondamentales, compte tenu des coefficients de pondération est supérieur ou égal à 10 l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année :

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, à une UE ou à un semestre, l'étudiant est déclaré défaillant.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, et si la moyenne obtenue aux UE fondamentales du semestre est supérieure ou égale à 10 l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Si la compensation au sein du semestre ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC ou, à une UE l'étudiant est déclaré défaillant.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

#### *La capitalisation des unités d'enseignement*

Disposition n°8 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

Disposition n°9 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue soit supérieure ou égale à 10.

#### *La progression dans les parcours de formation*

Disposition n°10 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 à condition qu'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre ou qu'il ait obtenu au moins 10 à la moyenne des UE fondamentales de l'année n .

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit dans une majeure peut se réorienter de droit dans la discipline mineure qu'il a suivie à la condition qu'il ait obtenu au moins 10 de moyenne aux UE de cette discipline.

Disposition n°12 : Les Unités d'enseignement de langue sont organisées par niveau. Un étudiant ne peut s'inscrire à l'UE de langue du niveau supérieur à celui de la dernière UE de langue à laquelle il a été inscrit que s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette dernière.

### **Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en master**

---

#### *La composition des unités d'enseignement*

Disposition n°13 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs et l'évaluation des étudiants peut être organisée, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs au niveau de l'UE.

La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master

Disposition n°14 : Si l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°15 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n°16 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu :

Sinon l'étudiant est déclaré non admis

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC ou à une UE l'étudiant est déclaré défaillant..

Disposition n°17 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master

Disposition n°18 : Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation et de capitalisation. Ces modalités doivent être identiques pour toutes les spécialités d'une même mention.

La capitalisation des unités d'enseignement

Disposition n°19 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

Disposition n°20 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue soit supérieure ou égale à 10..

Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère

Disposition n°21 : Les Unités d'enseignement de langue sont organisées par niveau. Un étudiant ne peut s'inscrire à l'UE de langue du niveau supérieur à celui de la dernière UE de langue à laquelle il a été inscrit que s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette dernière.

### **L'organisation de l'année universitaire**

---

Disposition n°22 : L'organisation de l'année universitaire est annuelle.

Disposition n°23 : Les inscriptions pédagogiques sont annuelles.

Disposition n°24 : Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session se déroule à l'issue de chaque semestre et l'évaluation porte sur les enseignements qu'y sont dispensés. La seconde session se déroule en une seule fois et l'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestres de l'année universitaire.

# CHARTRE DES EXAMENS

(votée par le CEVU du 15/05/95 et le CA du 22/05/95 et actualisée par le CEVU du 17/06/2002 et ratifiée par le CA du 24/06/2002)

La charte des examens a pour but d'assurer la régularité dans la forme des examens de l'Université afin de garantir la qualité des diplômes décernés et, à cette fin, elle énonce des principes et énumère des droits et devoirs des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs de l'Université.

Elle s'applique à toutes les UFR, instituts et services communs pour tous les partiels de la formule d'examen standard et pour tous les examens terminaux des formules d'examen standard, pour l'enseignement à distance et dérogatoire.

Les mêmes règles s'appliquent en principe aux étudiants présentant un handicap, y compris lorsqu'ils bénéficient d'aménagements en leur faveur (temps majoré, assistance d'un secrétariat ou aide technique, etc.).

## 1/ LES ENSEIGNANTS

Les enseignants doivent, pour les matières dont ils ont la responsabilité, fournir un sujet, en précisant la durée de l'épreuve, la modalité et, s'il y a lieu, les documents et matériels autorisés pour cette épreuve.

Ils doivent surveiller personnellement et effectivement le déroulement de l'examen, en corriger les copies, reporter les notes sur les documents adéquats et participer aux délibérations de jury rendant ces notes définitives, et, conformément aux dispositions réglementaires, ils doivent recevoir les étudiants qui en font la demande après la délibération.

## 2/ LES ETUDIANTS

L'étudiant doit respecter les règles usuelles des examens ainsi que celles qui sont propres à l'épreuve qui leur est proposée. Il est notamment rappelé :

1) L'étudiant doit composer personnellement et seul, sous réserve des dispositions applicables aux étudiants handicapés. Il ne doit pas communiquer avec les étudiants qui composent dans la même salle.

2) Les étudiants présentant un handicap (provisoire ou permanent) doivent obligatoirement avoir consulté le service de Médecine Préventive (SMPU) avant la période de préparation des sessions d'examens. Le SMPU détermine les mesures d'aménagements spécifiques (temps majoré, assistance technique, secrétariat...) individuelles et les communique aux UFR.

Dans les cas exceptionnels où certaines règles communes s'avèreraient inapplicables aux étudiants handicapés bénéficiant de mesures d'aménagements, les problèmes particuliers devront être examinés et réglés, dans la période de préparation de chaque session, par une commission réunissant, sous le présidence du Vice-Président du CEVU, les responsables du SMPU, du Service Handicaps et Accessibilités, les responsables administratifs et les responsables pédagogiques (le directeur de l'UFR ou un enseignant appartenant à l'équipe de direction de l'UFR) de chaque UFR. En cas d'urgence, les décisions devront être prises par le Directeur de l'UFR ou son représentant. Les litiges sont tranchés par le Président de l'Université.

3) L'étudiant ne doit pas conserver par-devers lui de documents relatifs à l'épreuve en cours sauf indications contraires portées sur le sujet. Quand des documents, nécessaires à l'épreuve, sont apportés par l'étudiant, ils sont à son usage et ne doivent pas être communiqués à d'autres. Il ne doit disposer d'aucun matériel de télécommunication.

4) L'étudiant compose sur une copie anonymable, des intercalaires et des brouillons fournis par l'Université. Il doit remettre une copie et une seule, même blanche. Les copies et intercalaires, avant, durant et après l'examen sont et restent la propriété de l'Université.

5) Aucun étudiant ne peut abandonner l'épreuve durant le premier tiers de sa durée, ni avant la formalité d'émargement. Celui qui quitte la salle d'examen sans remettre de copie sera considéré comme défaillant.

6) L'étudiant qui arriverait après la distribution des sujets, est autorisé à composer pendant le temps restant. Il est entendu que cette possibilité n'est accordée que si son retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et si aucun sujet n'a été sorti de la salle.

7) Les étudiants ont droit à passer leurs épreuves dans les meilleures conditions. En particulier, ils ne doivent pas être au coude à coude et la circulation du personnel chargé de la surveillance ou de l'émargement, doit être rendue possible en laissant vide une travée sur deux. L'interdiction de fumer prescrite par la loi doit être absolue. Les étudiants ne doivent pas être gênés par des conversations inopportunes.

8) La sortie durant l'épreuve est exceptionnelle, ne peut intervenir avant le premier tiers de sa durée et ne peut être autorisée qu'à un étudiant à la fois dans le cas où la disposition des lieux ne permet pas d'avoir des toilettes attenantes à la salle d'examen. L'étudiant ne devra emporter ni sujet, ni copie, ni communiquer, ni consulter de document ayant trait à l'épreuve. Tout manquement, toute absence indûment prolongée, seront impérativement consignés au procès verbal de l'épreuve.

9) L'étudiant a le droit de voir une fois sa copie d'examen, en présence d'un membre du personnel enseignant ou du personnel administratif, ce droit peut s'exercer pendant une année après la délibération de jury ayant rendu la note définitive. Durant cette consultation, l'Administration ne se dessaisit pas de la copie. L'étudiant peut demander, à ses frais, une reproduction de sa copie d'examen.

### **3/ LE PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Le personnel administratif concourt au bon déroulement des épreuves d'examens qui ont lieu dans l'Université, notamment :

- en fournissant la liste d'émargement des étudiants de l'épreuve,
- en préparant les salles et disposant les copies selon le plan prévu,
- en prenant les dispositions adaptées aux étudiants handicapés,
- en s'assurant, le cas échéant, assisté du responsable de la salle, de l'identité de l'étudiant, et en le faisant émarger,
- en assistant au décompte des copies en fin d'épreuve,
- en conservant les notes et les copies des examens terminaux après délibérations.

**En aucun cas, le personnel administratif ne peut se substituer aux enseignants pour les tâches qui leur incombent.**

### **4/ LES ÉPREUVES**

*Les partiels et les examens terminaux* (Les épreuves d'examen) se déroulent dans les locaux désignés par le Président de l'Université ou son représentant ; elles sont organisées de telle manière que nul ne puisse mettre en doute la validité des notes et diplômes qu'elles contribuent à décerner. Les dispositions suivantes précisent leur organisation :

- 1) Tous les étudiants inscrits à un même élément constitutif et à une même formule d'examen (formule d'examen standard, formule d'examen pour l'enseignement à distance ou formule d'examen dérogatoire) subissent des épreuves de même type et de même nature.
- 2) Les épreuves sont organisées de manière à minimiser les chevauchements. Les UFR prennent les dispositions quand les chevauchements sont inévitables.
- 3) Seuls sont admis à pénétrer dans la salle et à composer les étudiants inscrits à l'épreuve dans le mode de contrôle correspondant. Si un étudiant affirme devoir composer et ne figure pas sur la liste d'émargement, il compose sous réserve de vérification, son nom est ajouté à la liste d'émargement. Au cas où l'étudiant aurait composé à tort, la note de cette nouvelle composition ne peut en aucun cas modifier une note précédente éventuelle.
- 4) L'ouverture des sujets est effectuée par les enseignants responsables avant la distribution des sujets.
- 5) Les épreuves sont surveillées par au moins deux enseignants, dont l'un de la matière enseignée. En cas de pluralité de salles, l'enseignant responsable de la matière assurera la coordination entre les salles.
- 6) L'identité des étudiants qui composent est vérifiée par la présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce avec photographie justifiant son identité ; ils signent la feuille d'émargement qui est conservée par l'Administration avec les copies dont elle suit le sort.
- 7) A l'issue de l'épreuve, toutes les copies remises doivent être anonymes. L'anonymat ne peut être levé qu'au moment de la collecte des notes.
- 8) Pour chaque épreuve, il est dressé un procès-verbal d'examen comportant la date et la nature de l'épreuve, le nom et l'émargement des surveillants, le nombre de signatures et celui des copies relevées, ainsi que les incidents de toute nature, y compris les fraudes et tentatives de fraudes, qui ont marqué l'épreuve et pourraient entacher sa validité partielle ou totale.

### **5/ LES JURYS**

Les jurys sont désignés par le Président de l'Université. Ils sont constitués des enseignants ayant contribué à la formation, et d'eux seuls. Le secrétaire des étudiants handicapés est présent à titre consultatif. Les jurys délibèrent souverainement sur les résultats qui leur sont communiqués en vue de décerner les diplômes ; ils arrêtent la liste des étudiants reçus et décernent les mentions. Lorsque des notes sont modifiées par le jury pour admettre un candidat, la mention passable (délibération spéciale) figure sur le procès-verbal collectif de délibération.

- 1) Rendues définitives par la délibération, les notes ne peuvent être modifiées que par le jury, et seulement en cas d'erreur matérielle. En cas d'impossibilité de réunir le jury, le Président du jury et le directeur de l'UFR procèdent à la rectification et en informent le Président de l'Université.
- 2) Les jurys sont informés des fraudes, tentatives de fraude et présomptions de fraude qui ont été notées durant l'épreuve. Ils transmettent les faits à la section disciplinaire de l'Université.

### **6/ LES FRAUDES**

Les fraudes aux examens sont des délits de nature disciplinaire régies par la loi du 23 décembre 1901. Les fraudes de quelque nature qu'elles soient doivent être mentionnées sur le procès-verbal si elles sont décelées au cours de l'épreuve. En cas de flagrant délit, le responsable saisit les pièces en cause pour les joindre au rapport qu'il établira. En cas de substitution de personnes, troubles persistants, insultes ou menaces envers les enseignants ou le personnel, etc. le responsable de la salle, agissant par délégation du Président, peut procéder à l'expulsion immédiate du ou des fautifs. Dans des cas plus graves, l'épreuve peut être annulée et reportée.

L'établissement du procès verbal sur les faits constatés n'interrompt pas le déroulement des épreuves.

Le responsable note les faits et rédige un rapport circonstancié. Les témoins éventuels contresignent le rapport qui est présenté au Président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.

Si la fraude est décelée lors de la correction des épreuves, un rapport est établi dans les mêmes conditions.

*Les fraudes portant sur des objets autres que les examens : production de certificats frauduleux ou falsifiés ; falsification de documents, certificats et diplômes de l'Université sont transmis à la justice civile avec une plainte pour faux en écritures publiques, indépendamment de l'action devant la section disciplinaire de l'Université.*

# LEXIQUE

## Structures :

**U.F.R. :** Unité de Formation et de Recherche

**S.S.A. :** Sciences Sociales et Administration ; UFR regroupant six départements : Administration Economique & Sociale (A.E.S.), Ethnologie, Géographie-Aménagement, Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Sociologie.

## Etudes et diplômes :

Le système des diplômes est structuré en trois niveaux. A chacun de ces niveaux, correspond un grade universitaire obtenu par l'accumulation de crédits :

1<sup>er</sup> niveau : grade de Licence (BAC + 3)

2<sup>ème</sup> niveau : grade de Master (BAC + 5)

3<sup>ème</sup> niveau : grade de Doctorat (BAC + 8)

## Enseignements :

**CM :** Cours Magistraux

**TD :** Travaux Dirigés

**UE :** Unité d'Enseignement ; regroupement d'un ensemble d'enseignements

**EC :** Eléments Constitutif, terme désignant chacun des enseignements dispensés durant un semestre dans le cadre d'une UE.

## Contrôle des connaissances :

**Examen standard :** Régime normal d'évaluation (Contrôle Continu)

**Examen dérogatoire :** Autre régime d'évaluation en fin de semestre, réservé aux étudiants qui en font une demande justifiée.

**Travaux ponctuels :** épreuve écrite faite en temps limité

**Examen :** épreuve écrite en temps limité réservée aux étudiants inscrits en système dérogatoire de contrôle.

**Compensation :** moyenne entre des EC d'une même UE et moyenne entre les UE

**Coefficient :** facteur qui permet de moduler la valeur d'un EC ou d'une UE dans les calculs de compensation.

**Equivalence :** dispense accordée par la commission d'équivalence des disciplines au vu d'acquis antérieurs.

**Validation des acquis :** reconnaissance officielle des EC, des UE et des diplômes obtenus. Cette validation est régie par voie réglementaire.

**Conversion :** équivalence accordée par la validation d'UE ou d'EC obtenus dans un régime d'études antérieur.

**Sessions d'examens :** sessions d'examens terminaux et de partiels organisées à la fin des deux semestres. La session d'examens de septembre est ouverte aux étudiants des deux régimes d'évaluation et comprend des épreuves pour les EC du premier et du second semestres.

**ECTS (European Credit Transfert System) :** Crédits associés à un enseignement et constitue une unité de compte commune.

